

Sécurité publique

«Sceaux, une des villes
les plus sûres»



Collecte des déchets

Les nouveautés
de l'année

Cross de Sceaux

Inscrivez-vous !



Séjours de vacances

Vers les sommets
enneigés

Street vidéo art

Exposition en extérieur

Janvier 2013

Mensuel municipal
n° 432

SceauxMag

www.sceaux.fr



Bienvenue
à la piscine
des Blagis

P.08

Tous vos
rendez-vous
culture & loisirs
dans l'agenda
central

SceauxMag

www.sceaux.fr

- 04** Retour en images
- 06** Dossier
- Bienvenue à la piscine des Blagis !**
- 12** Au cœur de Sceaux
- 12** École
À quel rythme ?
- 13** Séjours d'hiver
En piste
- 14** Europe
Cultivons sa jeunesse !
- 17** Conseil municipal
Les principales décisions
- 20** Cadre de vie
- 20** Quatre-Chemins
Que le projet commence !
- 21** Avant/Après
Le jardin de l'hôtel de ville
- 22** Rencontre
Commissaire Jean-François Galland,
pour votre sécurité
- 24** Météo
En cas de neige
- 26** Ravalement
La Ville se rénove
- 27** En chantier
Les travaux en janvier et février 2013
- 28** Culture / Sport / Loisirs
- 28** La Science se livre
Les mathématiques en pratique
- 29** Street Art vidéo
Dans la rue
- 30** Les Gémeaux/scène nationale
Aux armes ! À la noce !
- 32** Ateliers d'œnologie
Papilles et cépages
- 33** Cross de Sceaux
Dans la course
- 36** Associations
- 38** Bon à savoir
- 42** Tribunes



Ours : Directeur de la publication : Philippe Laurent - Directrice de la rédaction : Claire Civel-Penot - Rédactrice en chef : Caroline Kehr
Édition : Ville de Sceaux - Direction de la Communication - Rédaction : Marie-Pierre Ferré, Sandrine Gauthier, Marion Prigent
Couverture : Marion Prigent.
Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux - Tél. : 01 41 13 33 00 - www.sceaux.fr - Imprimerie : RAS, 94500 Villiers-le-Bel - Dépôt légal à parution
Régie publicitaire : CMP. Tél. : 01 64 62 62 36.

Copyright : Sylvie Scala : p. 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 331 - Florence Arnaud : p. 4 - Odilon Dimier : p. 4 - Philippe Crochard : p. 3, 11, 12 - Jean-Luc Dolmaire/CG92 : p. 14
Getty images : p. 14 - Plan créatif : p. 20 - Odilon Dimier/Graphic Obsession : p. 24 - CAHB : p. 25 - Fotolia : p. 28, 32, 43
Agenda : Sylvie Scala, Fotolia, Laurent Dauptain, Milan Atanaskovic, Jean-Pierre Planchon, CG92.



En 2013, plusieurs événements viendront encore renforcer le bonheur de vivre à Sceaux



Tout d'abord, la réouverture de notre piscine, entièrement rénovée à partir du projet novateur élaboré par la mairie et réalisé de main de maître par la Communauté d'agglomération, dont je veux remercier l'engagement sur notre territoire de Sceaux. Comme l'ont déjà fait près de 2 000 personnes lors des portes ouvertes de décembre dernier, vous pouvez dès maintenant découvrir ce très bel équipement, ouvert à tous, et débordant d'activités.

Ensuite, le nouveau bâtiment de la maison de retraite Renaudin accueillera enfin les résidents à la fin du printemps. Commenceront alors les travaux de rénovation et de restauration des bâtiments anciens, qui dureront environ un an. L'acharnement juridique de quelques-uns, insensibles à toute notion d'intérêt général et de bien commun, aura malheureusement fait perdre aux résidents et à leurs familles plus d'un an de confort, de financement, tout en prolongeant inutilement le chantier.

Pour le confort, l'agrément et la sécurité de tous, pour le bon fonctionnement

des commerces, la rénovation du quartier Charaire sera poursuivie et terminée, comme l'enfouissement des réseaux et le remplacement de l'éclairage public dans les quartiers des Musiciens et du Parc. Avant la fin 2013, la ville sera également entièrement couverte par la fibre optique, à laquelle tous les logements pourront être raccordés avant la fin de l'année.

Et puis, nous travaillerons à la mise en œuvre éventuelle des nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme, qui doit être la plus bénéfique possible pour les enfants, entraînera de nombreux changements dans la vie quotidienne des familles, des enseignants et des équipements municipaux et associatifs. Elle devra aussi tenir compte du souhait des familles, ainsi que des coûts supplémentaires qu'elle engendrera. Il faut donc s'y préparer avec soin, en étroite concertation avec tous. Nous le ferons avec sérieux et détermination, comme nous l'avons toujours fait à Sceaux, lorsqu'il s'agit de mieux préparer nos enfants à leur vie d'adulte et de citoyen.

Belle année à tous !

Philippe Laurent

→ **Philippe Laurent**

Maire de Sceaux

Vice-président de la communauté

d'agglomération des Hauts-de-Bièvre

Retour en images

Lors de l'inauguration

Philippe Laurent, maire de Sceaux, déclare ouverte la 32^e Foire et remercie toutes celles et tous ceux ayant déjà contribué à la mise en place du décor de l'événement ou s'appêtant à en assurer le succès. À ses côtés, Jean-Louis Oheix, adjoint au maire délégué à la Tradition félibréenne et méridionale.



Une structure exceptionnelle

Pour l'occasion, une structure provisoire de 400 m² (rendue nécessaire par la tenue des élections législatives), a été installée. De quoi accueillir dans d'excellentes conditions les 13 249 visiteurs (dont 3 267 le dimanche 9 décembre) qui ont paru enchantés du dispositif mis en place. De quoi également mettre en valeur 13 stands des meilleurs santonniers ainsi que celui de l'Association des Méridionaux de Sceaux (AMS) qui offrait au public la possibilité de s'informer sur l'art santonnier et les traditions provençales. Sans oublier - nouveau - le bistrot de la foire où l'AMS proposait aux visiteurs une pause café ou boisson fraîche.

Pour tout savoir sur la création et la fabrication des santons, l'atelier du santonnier.

Ici, sous la direction du santonnier Denis Muniglia recevant, un matin de fermeture de la Foire, une classe de CM1, passionnée par ce moment d'information sans pareil. L'atelier, cette fois pour tout public (parmi lequel les enfants étaient rois) animé par Florence Arnaud, dont les organisateurs ont « exigé » la présence, tant son succès les avait impressionnés deux ans auparavant.



RETOUR EN IMAGES

La 32^e Foire aux santons et crèches de Provence

s'est tenue du vendredi 7 au dimanche
16 décembre dernier, sur la rotonde du
jardin de la Ménagerie.



Féérique !

À quelques jours de Noël, les lutins du
Père Noël ont animé les rues de Sceaux !
Ils ont offert aux enfants (et à leurs parents)
un spectacle enchanté dans le centre-ville,
et une fête de Noël dans le quartier des Blagis.
Le Père Noël, en personne, avait également
fait le déplacement !



Retour en images

Le CSCB mène la danse

Danse, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous du bal du CSCB organisé le 24 novembre. Les Scéens aussi ! Tout l'après-midi, une quarantaine de personnes de tous âges se sont retrouvés pour partager ensemble ce moment, sous l'œil (et le crayon) de l'aquarelliste-reporter scénariste, Noëlle Herrenschildt.



Ci-dessus, les quatre présidents successifs de Paris Métropole. De gauche à droite : Jacques J.P. Martin, président de 2010 à 2011 ; Patrick Braouezec, président de 2011 à 2012, Philippe Laurent, président de 2012 à 2013 ; Jean-Yves Le Bouillonnet, président de 2009 à 2010.

Un nouveau président pour Paris Métropole

Réunis en comité le 17 décembre dernier, les membres du syndicat Paris Métropole, qui rassemble plus de 200 communes et communautés de la zone dense d'Île-de-France, ont élu leur nouveau président. C'est Philippe Laurent, maire de Sceaux, qui a été choisi pour assurer cette présidence, durant un an.



Philippe Laurent, maire de Sceaux et Bruno Philippe, adjoint au maire délégué aux politiques de solidarité et de santé, étaient présents, le 13 décembre pour souhaiter une belle fin d'année aux seniors.

RETOUR EN IMAGES



Merci !

Ce 26^e Téléthon a été un succès à Sceaux. Le 8 décembre, la mobilisation des bénévoles, notamment de l'organisateur Jean-Claude Sillon (ici, avec Philippe Laurent), et des Scéens ont permis de récolter 6 417 euros, qui permettront de financer la recherche médicale et de relever de nouveaux défis ! Une journée notamment animée par les trompettes et tambours de la fanfare 20 ans après.



Délicieuse fin d'année

Certains sont allés découvrir Paris en panoramique ou ont passé un après-midi « magique », d'autres ont opté pour un spectacle, *Le Tartuffe*, *Don Quichotte* ou *West Side Story*, c'était au choix. Et le 13 décembre, une centaine de seniors ont profité d'un déjeuner au restaurant de l'Institut du monde arabe. Une délicieuse fin d'année, concoctée par la Ville pour ses aînés !

Recettes d'automne

Tous ces mets appétissants, préparés avec des fruits et légumes de saison, ont été concoctés par les enfants participant à l'atelier culinaire organisé par la ville de Sceaux en novembre. Pendant ce temps, les parents assistaient à une conférence sur l'apiculture. Une matinée gourmande qui s'est clôturée par la dégustation de ces délicieuses recettes d'automne.



**Soupes,
gâteaux,
smoothies...
de saison !**

STMG : sauvée !

Grâce à la mobilisation des élèves, du corps enseignant et des élus locaux, la section Sciences et technologies du management de la gestion (STMG) du lycée Lakanal de Sceaux, menacée de fermeture, est maintenue. Philippe Laurent, maire de Sceaux, qui s'était fermement opposé à cette fermeture, se félicite de cette décision !

Le 7 janvier, la piscine intercommunale des Blagis ouvre enfin ses bassins aux baigneurs impatients ! Un grand événement pour le quartier, la ville et les Hauts-de-Bièvre. Visite guidée avec l'architecte des lieux, qui livre aujourd'hui la piscine aux habitants.

Bienvenue à la piscine des Blagis !



Le 7 janvier,
la piscine
ouvre ses
bassins !

Bienvenue à la piscine des Blagis !**1969**

C'est l'année d'ouverture de la piscine des Blagis. Construite dans le cadre d'un partenariat avec Bourg-la-Reine, la piscine est alors gérée par une structure associative. Elle est inaugurée en mai sous la direction de la championne de natation Colette Thomas.

2001

L'équipement est municipalisé par la ville de Sceaux.

2010

La piscine est transférée à la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'une mutualisation des services publics. L'équipement a près de 40 ans, il a vieilli et les envies des baigneurs ont évolué... L'heure est venue de le rénover !

Au 5 rue de l'Yser, accolée aux courts de tennis, blottie au milieu de son quartier pavillonnaire, se tient la piscine des Blagis. Les derniers nageurs en avaient quitté ses bassins en mars 2010, mais ce n'était que pour mieux la retrouver, trois ans plus tard, entièrement rénovée et agrandie. En décembre, ils étaient d'ailleurs très nombreux au rendez-vous lors des journées portes ouvertes (remarquablement organisées par les services de la Communauté d'agglomération), impatients de redécouvrir leur équipement. Ce jour-là, Éric Lemarié, l'architecte de cette rénovation, est également présent. *«Le moment de rendre ce bâtiment à la population est arrivé !»*, nous confie-t-il. Mais avant cela, il nous fait visiter les lieux en avant-première. Bienvenue à la piscine des Blagis !

Habillé de bois et de verre, le bâtiment revêt des allures de bateau, ou d'aquarium. Une évocation maritime pleinement assumée, à l'extérieur comme à l'intérieur. Nous sommes d'abord accueillis dans un grand hall, bordé de baies vitrées qui offrent un point de vue direct sur les trois bassins. De là, un grand escalier conduit les visiteurs à une mezzanine qui surplombe la grande halle aux bassins. Une sorte de « mise en scène » qui intègre pleinement le visiteur à la vie du lieu. Du hall, nous accédons également aux vestiaires. Tout y a été modernisé, repensé pour rendre ce sas confortable et pratique. Car le plaisir commence dès les cabines, d'où l'on peut entendre et apercevoir l'animation dans les bassins. Trois en tout. Un grand bassin de 25 m de long et 15 m de large, un bassin d'apprentissage de 15 m de long et 12,5 m de large et un troisième bassin d'activité, mesurant 12,5 m de long et de large, et profond

de 1,5 m. Ce nouveau bassin, accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe, est installé dans une autre salle, accolée à la grande halle. En tout, 700 m² de surface d'eau. Du hall aux bassins, le parcours est fluide. C'est ainsi qu'Éric Lemarié a souhaité organiser le cheminement des baigneurs, sans portes. Tout communique, que ce soit à l'horizontal ou à la verticale. *«Cela facilite la surveillance, mais aussi le repérage. On sait constamment où on est»*, commente-t-il.

Il se dégage du lieu une impression de confort, de quiétude. Sans doute grâce à l'alliance subtile des matériaux : le métal, le bois, le verre et la toile. Le métal d'abord, qui rappelle la charpente d'origine et qui est également utilisé pour les bacs des trois bassins, créant une continuité dans l'écriture. Le bois est également très présent, sur l'habillage de la façade, sur certains murs, sur le plafond de la nouvelle halle. Outre l'aspect esthétique, il joue un rôle acoustique non négligeable, en absorbant le bruit et les effets d'échos. Le verre sert lui à la transparence, rend le lieu aérien et lumineux. Enfin, le plafond de la grande halle est revêtu d'une toile micro perforée, sorte de tweed doré apaisant. *«On a voulu ainsi renforcer ainsi l'effet d'écran, l'ambiance maritime et l'aspect domestique du lieu. La première fois que je suis entrée ici, ce qui m'a plu, c'est son aspect familial, convivial. Il ne fallait pas perdre ce caractère-là»*, souligne l'architecte. Ces matériaux ne sont pas là par hasard. Ils contribuent à ce que les corps s'y sentent bien, soient mis en valeur. Mais cette sensation de confort et d'harmonie est sans doute également l'héritage de l'architecture d'origine, signée par l'architecte Scéen Jacques Sergent. *«Nous ne sommes pas partis de rien pour concevoir ce projet, mais d'un bâtiment existant réalisé dans*

Un bâtiment plus confortable et exemplaire en matière d'environnement

Bienvenue à la piscine des Blagis !**Témoignage****→ Quatre Alto-bièvroises,**

Nathalie, Solène, Laëtitia et Marie-Dominique



Quatre Alto-bièvroises venues aux journées portes ouvertes.

« Nous sommes venues pour nous inscrire aux activités, mais aussi découvrir la piscine. Elle est plus belle, mieux chauffée.

On sent qu'il y a un grand potentiel pour que le lieu soit agréable. Et puis c'est vrai, ça ne sent pas le chlore ! »

Une piscine qui s'adapte à tous les âges de la vie et à tous les usages

les années 70. Sa particularité, c'est son ossature métallique utilisée pour la charpente et les bassins. C'est un ouvrage qui est bien construit, aux belles proportions, abouti. Nous avons souhaité conserver cela, être très humble et respectueux de l'œuvre originale. Cela m'a amené à considérer notre intervention comme un complément, et non pas une restructuration totale. Nous avons donc conservé cette charpente comme les gradins suspendus, emblématiques, de ce lieu et de sa qualité architecturale. Nous avons malgré tout mis à niveau le lieu d'un point de vue technique et énergétique, au vue des exigences actuelles», explique Éric Lemarié.

Car cet équipement cache sous ses bassins, sur son toit ou sur ses murs de véritables trésors de technologies, un mécanisme de pointe qui en fait un bâtiment de haute qualité

environnementale (HQE). Des capteurs solaires à eau chaude permettent de préchauffer l'eau des douches ; un dispositif de récupération des eaux de pluies y est installé ; l'eau usée est récupérée pour être utilisée au nettoyage de la voirie municipale ; les nouvelles toitures végétalisées procurent une excellente inertie thermique ; des panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité ; la halle des bassins, les vestiaires et le hall d'entrée bénéficient d'une ventilation naturelle ; et l'eau est traitée non pas au chlore, mais à l'ozone. Un désinfectant moins polluant, offrant un meilleur confort pour le baigneur. « C'était une piscine qui avait une eau de grande qualité avant, et ça sera toujours le cas », insiste l'architecte « J'ai tâché de rendre ce bâtiment accessible à tous, plus confortable en termes notamment d'acoustique, de circulation, de lumière, et exemplaire en matière de performances énergétiques, poursuit-il. Un bâtiment dans lequel on se sent aussi bien pour faire des longueurs que pour rêver dans l'eau. Faire une piscine qui s'adapte à tous les segments de la vie, à tous les usages, depuis la femme enceinte jusqu'aux personnes âgées en passant par les bébés nageurs. Une piscine, c'est un lieu où chacun a ses souvenirs. C'est également un lieu que l'on s'approprie. Souvent, un baigneur va y avoir ses habitudes de casier, de cabines, d'horaires. Il y a beaucoup de technique, mais il y a surtout beaucoup de vie ». La visite se termine sur ces mots. Place maintenant aux baigneurs, et que la piscine des Blagis vive !

Un troisième bassin d'activité a été créé, mesurant 12,5 m de long et de large, profond de 1,5 m. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à sa rampe.



Piscine des Blagis : 5 rue de l'Yser.
Tél. : 01 49 73 92 91
piscine-blagis@agglo-hautsdebievre.fr
www.agglo-hautsdebievre.fr

Bienvenue à la piscine des Blagis !**Témoignages**→ **Philippe Laurent**,

maire de Sceaux, vice-président de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre en charge des équipements sportifs

« Cette piscine est un lieu de loisirs et de détente très apprécié par la population, notamment par les Scéens. Ils y sont très attachés et ils ont hâte de la retrouver. Ces travaux, conduits par la Communauté d'agglomération, étaient nécessaires pour adapter la piscine aux exigences techniques et aux usages actuels. Les nouveaux aménagements réalisés permettent de proposer de nouvelles activités pour les petits et les grands, et d'offrir aux baigneurs un grand confort. »

→ **Sakina Bohu-Alibay**,

conseillère municipale

« Nous étions nombreux le 12 décembre à venir visiter la nouvelle piscine des Blagis. Une visite de 20 minutes durant lesquelles les souvenirs des moments passés à la piscine, quand j'étais adolescente, sont remontés avec émotion. J'ai découvert un équipement moderne et très bien pensé : plus de lumière, des bassins éclairés de l'intérieur, des casiers à code, des douches chauffées à l'énergie solaire, une filtration à diatomées et ozone. J'ai maintenant hâte d'en profiter et d'y venir avec mes enfants. »

La réouverture tant attendue de la piscine des Blagis est arrivée. Venez y nager, barboter, plonger.

INFOS PRATIQUES**Tarifs, horaires, activités**

« Nous avons souhaité proposer des horaires adaptés aux besoins, d'où des créneaux tôt le matin, pour les travailleurs par exemple. Nous avons également souhaité y développer une grande palette d'activités, pour satisfaire tous les publics. De nombreux créneaux sont d'ores et déjà réservés à l'accueil des écoles, mais aussi aux cités scolaires de Lakanal et Marie-Curie ou encore aux clubs sportifs. Nous voulons continuer à faire de la piscine des Blagis un lieu à la fois de bien-être et de loisir », explique Sibylle Atchouel, directrice de la Culture et des sports à la Communauté d'agglomération.

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC (HORS ACTIVITÉS ET CLUBS)

	Période scolaire	Petites vacances scolaires	Grandes vacances scolaires
Lundi	12h-13h45	9h-19h	10h-19h
Mardi	7h-8h / 12h-13h45 / 17h15-20h30	9h-19h	10h-19h
Mercredi	12h-22h	10h-22h	10h-22h
Judi	7h-8h / 12h-13h45	9h-19h	10h-19h
Vendredi	12h-13h45 / 19h15-22h	10h-22h	10h-22h
Dimanche	9h-19h	9h-19h	9h-19h
Samedi	9h-19h	9h-19h	9h-19h

LES TARIFS - POUR LES HABITANTS DES HAUTS-DE-BIÈVRE

Entrée simple : adulte (à partir de 16 ans) : 4,50€ / jeune (de 4 à 15 ans) : 3,50€ (accès gratuit pour les moins de 3 ans) / tarif réduit : 3,50€ (familles nombreuses, handicapés, invalides à 80%, demandeurs d'emploi, étudiants, seniors de + 60 ans et groupes dès 9 personnes).

Abonnements : 12 entrées adulte : 40€ / 12 entrées jeune : 26€ / 12 entrées tarif réduit : 26€ / À l'année (1 entrée par jour) : 220€.

LES ACTIVITES

Nage libre, aquabike, aqua forme, aquagym pré et post natale, bébé nageur (6 mois à 4 ans), jardin aquatique (4 à 6 ans), école de natation enfants, cours collectifs enfants et adultes, familiarisation adulte, plongée.

→ Il reste quelques places pour toutes les activités (sauf aquabike). Les inscriptions reprendront dès le 7 janvier 2013.

Au cœur de Sceaux



Témoignages

→ **Aliénore,**

mère d'un enfant, en CE1

« Actuellement, les journées sont trop longues, sans compter les devoirs à faire après l'école. Passer à 4,5 jours de classe est plutôt une bonne chose, il faut de toutes manières alléger les rythmes scolaires. »

→ **Camille,**

mère de deux enfants, en CP et en CM1

« L'allègement des rythmes scolaires est une bonne chose ! Les enfants sont trop fatigués, il doit y avoir moyen de faire mieux, en répartissant. Peu importe que ce soit le samedi ou le mercredi matin. Je pense aussi qu'il serait bien que les journées finissent plus tôt, cela libérerait un créneau pour faire des activités après l'école, pour de la détente. »

→ La prochaine réunion de travail des conseils de la Vie scolaire et des Familles a lieu début janvier. Les parents qui le souhaitent peuvent se rapprocher de leurs représentants pour faire entendre leur voix.



ÉCOLE

À quel rythme ?

Sceaux ouvre la discussion

Le 14 novembre, le conseil consultatif de la Vie scolaire et le conseil des Familles de la ville de Sceaux se sont réunis pour aborder ensemble la question des rythmes de l'enfant et s'approprier ainsi le débat national sur « la refondation de l'école ». Soucieuse de connaître également l'avis des familles scéennes et de tous les acteurs locaux concernés sur cette question, la ville de Sceaux ouvre la discussion et propose à tous les Scéens de s'exprimer sur le forum mis en ligne sur www.sceaux.fr.

Des rythmes scolaires plus équilibrés...

Des journées trop longues et une année scolaire trop courte. Tel est le constat formulé par le ministre de l'Éducation nationale, et le point de départ du débat. Quel est le scénario esquissé ? Le plan de refondation de l'école prévoit un retour à la semaine de 4,5 jours en primaire, la demi-journée d'école supplémentaire serait alors instituée le mercredi ou le samedi matin. Selon les communes, ce changement pourrait être opérationnel

en septembre 2013 ou 2014. La durée de l'année scolaire reste pour la rentrée 2013 à 36 semaines, mais est susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

... et une vie extra-scolaire réorganisée

Cette refondation va donc nécessairement avoir un impact sur le rythme de l'enfant, la vie des familles et le temps scolaire. Elle aura par ailleurs des conséquences sur l'organisation des services municipaux, qui ont en charge la restauration scolaire ainsi que les accueils péri et extra-scolaires des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette réforme aura également des répercussions sur les différents partenaires : équipements socio-culturels, clubs sportifs et de loisirs, associations. Il convient donc d'en parler et de concerter tous les acteurs locaux concernés de près ou de loin par cette réforme. C'est l'objet du forum de discussion mis en ligne par la ville de Sceaux et auquel vous êtes invités à participer.



Participez au débat
sur www.sceaux.fr



Temps forts



SEJOURS D'HIVER

En piste !

Jeunes Scéens de 6 à 17 ans : que faites-vous pour les prochaines vacances d'hiver ? Si l'envie de dévaler les pistes vous prend, en ski, en surf ou même en chien de traîneau, c'est le moment de vous inscrire au séjour d'hiver de votre choix. En Isère, en Andorre, dans les Alpes de Haute-Provence, et même en Italie, quatre séjours sont organisés par la ville de Sceaux, avec pour points communs : de la neige, des montagnes et le plein d'activités !

Les inscriptions se déroulent du 12 au 25 janvier 2013 à la mairie. N'attendez pas la dernière minute !

Pour vous aider à choisir parmi les quatre destinations, la brochure *Séjours d'hiver* est à votre disposition dans les équipements municipaux ou sur www.sceaux.fr. Vous y retrouverez un descriptif détaillé des séjours, ainsi que les modalités d'inscriptions.

→ **Inscriptions du 12 au 25 janvier 2013 à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Une permanence est mise en place le samedi 12 janvier de 9h à 12h. Renseignements au 01 41 13 33 00.**



RECENSEMENT CHACUN DE NOUS COMPTE !

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) démarre sa campagne annuelle de recensement le 17 janvier 2013. Comme chaque année, une partie des Scéens sera recensée.

Les domiciles concernés recevront la visite d'un agent recenseur (recruté par la ville de Sceaux et muni d'une carte avec photo), qui leur déposera les questionnaires. Il viendra les récupérer quelques jours plus tard, et pourra vous aider à les remplir. Le recensement sert à nous compter, mais aussi à mieux nous connaître !

→ www.insee.fr

EN BREF



● Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2013-2014 débutent le 4 février. Elles concernent les enfants n'ayant jamais été scolarisés à Sceaux (enfants nés avant le 31 décembre 2010 ou nouveaux Scéens). Elles s'effectuent sur rendez-vous au 01 41 13 33 00.

→ **La liste des pièces à fournir est consultable sur www.sceaux.fr**

● Quotient familial

Jusqu'au 31 janvier, faites calculer votre quotient familial pour l'année 2013. Des permanences sont proposées les samedis 12 janvier, 9 février et 13 avril 2013, de 9h à 12h à l'hôtel de ville. La liste des pièces justificatives à fournir est consultable sur www.sceaux.fr

→ **Renseignements au 01 41 13 33 78 ou 79.**

● Avoir confiance, dès l'enfance

Les mardis 15, 22 et 29 janvier à 20h30, participez au groupe de parole « Aider son enfant à développer la confiance en soi » organisé par le centre social et culturel des Blagis.

→ **Inscriptions auprès du CSCSB : 01 41 87 06 10 csclagis@wanadoo.fr**

EN BREF



● Élection législative

À l'issue du scrutin des 9 et 16 décembre 2012, Patrick Devedjian a été élu député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine.

→ Retrouvez les résultats par bureau de vote sur www.sceaux.fr.

● Collecte alimentaire : merci !

La collecte alimentaire organisée les 23 et 24 novembre 2012 dans les magasins Monoprix, Simply Market Charaire et Simply Market Blagis a été un succès. 5,2 tonnes de denrées ont été collectées !
Merci aux donateurs et aux bénévoles.

● Nouveau Scéen ?

Vous êtes invités à venir découvrir votre ville : ses équipements, ses services, ses associations, ses clubs sportifs, ses élus.

→ Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous souhaitez participer à cette rencontre, faites-vous connaître auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.



ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
50 JAHRE
ANS



Le 23 janvier, Sceaux fête le cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée.

EUROPE

Cultivons sa jeunesse !

S'il y a une Europe qui ne connaît pas la crise, c'est bien celle de l'interculturalité !
Le développement des jumelages entre les villes d'Allemagne et de France, la fondation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), et plus largement tous les échanges scolaires et le succès du programme d'échanges universitaires Erasmus consacrent une manière d'être citoyen européen, donnent du sens à l'Europe d'aujourd'hui. Elle est l'héritage d'un fameux traité signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Konrad Adenauer et le président Charles de Gaulle : le Traité de l'Élysée. Il marque en effet une étape importante dans la construction d'une Europe tournée vers la jeunesse et vers les différentes cultures qui la composent. Pour fêter cet anniversaire, Sceaux, ville européenne engagée, vous invite le 23 janvier à une conférence abordant à la fois

les visés du traité et le rôle joué par le Général de Gaulle. Cette rencontre sera animée conjointement par Maurice Vaisse, historien des Relations internationales à l'IEP de Paris, et par Brigitte Lestrade, professeur de civilisation allemande contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise, en présence de représentants de l'OFAJ (sous réserve), d'élèves des classes « européennes » de la cité scolaire Marie-Curie et de germanophones de Lakanal. Cette conférence est organisée avec le soutien de la fédération des associations franco-allemandes en France et en Allemagne.

→ Conférence sur le 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, le 23 janvier 2013 à 20h, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Renseignements au 01 41 13 33 00. Entrée libre.

PARLONS ENSEMBLE DE SCEAUX

LES 169 PROPOSITIONS

Les 169 propositions formulées par les Scéens lors des ateliers *Parlons ensemble de Sceaux* sont en ligne sur le site de la Ville. Vous pouvez dès à présent les consulter et les commenter. Rendez-vous également le jeudi 21 mars prochain pour une soirée conviviale durant laquelle l'équipe municipale rendra compte de ses avancées.

→ www.sceaux.fr



Vie économique



● Dites-le avec des roses !

Dans la partie piétonne de la rue Houdan, une nouvelle fleuriste a éclo. Cécilia Prioux, franchisee indépendante, met son savoir-faire à votre service. Elle est à votre disposition tous les jours, sauf le lundi, pour composer de très beaux bouquets et réaliser toutes vos envies d'offrir, quelles que soient les occasions. En plus, dès 50 euros d'achat, la livraison est gratuite.

→ **Au nom de la rose, 106 rue Houdan.**
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 20h et le dimanche, de 9h30 à 14h. Tél. : 01 49 73 07 46.



● Un thaïlandais entre de bonnes mains

Vous connaissez le restaurant Bann Thai ? Maintenant, découvrez-le dirigé par Mau Len Lam, son nouveau propriétaire depuis avril dernier. Si l'accueil est chaleureux, c'est grâce à son épouse, et si le contenu des assiettes est savoureux, c'est grâce à lui qui officie en cuisine. Il propose de vous faire partager ses spécialités pendant la pause-déjeuner et le soir.

→ **Restaurant Bann Thai, 20 avenue Raymond-Poincaré. Tél. : 01 43 50 20 04. Formule midi à partir de 13 euros. Fermé le lundi.**

● SRBG, société de rénovation bâtiment général



Spécialisée dans la rénovation totale d'appartements et de maisons, SRBG est dirigée par Marc Négri, 30 ans d'expérience dans le bâtiment. Ses clients lui confient tous types de travaux de rénovation : peinture, parquet à poser, cuisine à installer,

remise aux normes électriques... Et l'appellent aussi en cas d'urgence sur la plomberie.

→ **SRBG, intervention, travaux et dépannage 7 jours/7. Devis gratuits. Tél. : 01 41 13 60 98 ou 06 14 32 22 23.**



● Sceaux l'ongle a changé de propriétaire

Depuis octobre, et après des travaux d'embellissement, Floriane Richeux a rouvert l'onglerie de Sceaux. Manucure, pose d'ongles et de vernis en tous genres, pédicure et produits cosmétiques de qualité, naturels et bios sont proposés à une clientèle à 90% féminine. La jeune propriétaire a également lancé une offre Jeunes : -15% sur toute la boutique pour les moins de 20 ans. Haut les mains !

→ **Sceaux l'ongle, 8 rue Michel-Charaire. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h sans interruption. Tél. : 01 43 50 79 78.**



● Power Clinic

Ancien coach de sportifs de haut niveau et ostéopathe de formation, Philippe Perrin-Terrin vous invite à découvrir son espace Power Clinic au centre commercial des Blagis. On vient y faire des exercices de renforcement musculaire et des soins minceur dans un objectif commun : affiner sa silhouette et tonifier son corps. Nombreuses formules et programmes à choisir selon les résultats escomptés.

→ **Power Clinic, 70 avenue Jean-Perrin (centre commercial Les Blagis). Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 13h30 et de 17h à 20h, et le samedi, de 9h30 à 13h30. Sur rendez-vous le lundi et samedi après-midi. Tél. : 01 46 30 62 35. www.power-clinic.fr**

EN BREF



● Cityssimo : inscrivez-vous !

En attendant la sortie de la conciergerie numérique, les Scéens peuvent dès à présent tester le Cityssimo et commander auprès des commerçants participants. Ils pourront également leur demander une livraison en Cityssimo, en dehors de leurs horaires d'ouverture. Au préalable, il faut s'inscrire sur www.cityssimo.fr.

→ **Retrouvez la liste de vos commerçants participants à la première étape de l'opération sur www.sceauxx.fr.**

● En soldes !

Les soldes d'hiver débiteront le 9 janvier et finiront le 12 février 2013 au soir. Ces dates s'appliquent également aux ventes à distance.

● Le Jour J

La boutique Déclaration vous invite pour une journée riche en émotion autour du mariage : le Jour J, qui se tiendra le 20 janvier à l'Ancienne mairie. De 9h à 21h : essayages de plus de 100 modèles de robes Pronovias, studio photo, défilé...

→ **À l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 59 06 ou 01 46 61 59 07.**

AUTO-ÉCOLE DU CENTRE Sceaux

depuis 2002

Formations B - Formations AAC

Cours de perfectionnement

Examens toutes les semaines

Transferts acceptés

Code en ligne

Permis à 1€/jour

Test de code collectif 35h/semaine

Test de code avec formateur(trice) 2 soirs/semaine

Leçons de conduite dès 8h du matin jusqu'à 20h

8, square Robinson (face à la rue Houdan)

92330 SCEAUX - tél. : 01 41 13 88 18

www.autoecoleducentresceaux.fr

Garde d'enfants
& Soutien scolaire
à domicile



Organisme agréé par l'Etat

56 bis Av de la Division Leclerc
92160 ANTONY

(entrée de l'agence Rue Coustou à l'angle
du restaurant Les quatre saisons)

contact.antony.92@family-sphere.fr

www.family-sphere.fr

01 75 60 03 50

AGENCE DU CHÂTEAU

VENTE - LOCATION

Appartements et maisons de famille
à votre service depuis 1990.

21, rue Houdan
Galerie Florina
SCEAUX

Tél. : 01 46 83 13 95

Fax : 01 46 83 17 89

www.agencechateau.eu

E-mail : contact@agencechateau.ir



FNAIM

ANTONY Fenêtres



Etablissement Lamiche

FABRICANT PVC - ALU

DIRECT DE NOTRE USINE

VÉRANDAS - FENÊTRES - VOLETS - PORTES

2, av. du Président Kennedy

92160 ANTONY

Tél. 01 46 66 01 58

www.antony-fenetres.fr



La boutique

DÉCLARATION

Rue Houdan Sceaux
présente

JOUR J PRONOVIAS

PRÉSENTATION EN EXCLUSIVITÉ
DES PLUS BEAUX MODELES DE ROBES 2013/14
PRONOVIAS & St. Patrick

UNIQUEMENT
LE DIMANCHE 20 JANVIER 2013
À SCEAUX

Ancienne Mairie de Sceaux - 68, rue Houdan - 92 330 SCEAUX

OFFRE SPECIALE JOUR J
TOUS LES ACCESSOIRES DE LA MARIÉE OFFERTS
pour toute commande de robe le jour-même

POUR VOTRE CONFORT,
PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS D'ESSAYAGE
AU 01 46 61 59 06 ou 07

TÉLÉCHARGER VOTRE INVITATION

VIP

DÉFILÉS - SALONS D'ESSAYAGES INDIVIDUELS - COCKTAIL & DÉGUSTATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du 6 décembre 2012

Aménagement - urbanisme

Le conseil a approuvé, **à la majorité (3 votes contre, 3 abstentions)**, la modification n°1 du PLU ayant pour objet d'inscrire le projet des Quatre-Chemins dans le PLU et de préciser l'application des pièces réglementaires du PLU.

À l'unanimité, le conseil a décidé l'acquisition d'une propriété sise 3 avenue de la Gare, d'une superficie de 296 m² au prix de 737 000 €.

Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, la vente à Pierre Etoile du terrain communal sis 7 rue des Clos-Saint-Marcel pour un montant de 1 150 000 €.

Espace public

Le conseil a autorisé, **à l'unanimité**, le maire à signer le marché de fourniture, installation, entretien et maintenance de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires avec la société JC Decaux France.

Habitat

Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, du rapport relatif à la politique municipale de l'habitat et approuvé la charte municipale concernant la désignation des candidats à l'attribution d'un logement aidé (le rapport est consultable sur [www.sceaux.fr/Vie municipale/](http://www.sceaux.fr/Vie_municipale/) Dernière séance du conseil).

Affaires scolaires

Le conseil a adopté, **à l'unanimité**, l'évolution de la carte scolaire.

Petite enfance

Le conseil a approuvé, **à l'unanimité** des votants (3 abstentions), le projet

de rénovation du multi accueil Charaire ainsi que le projet de création d'un relais mixte dans les locaux de la maison de la petite enfance Blanche Le Chevallier.

Affaires financières

Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, de fixer les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2013. Il a aussi précisé de modifier à compter du 1^{er} mars 2013 les dispositions du tarif résidant par la création d'une vignette accordée pour une durée de 12 mois sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif d'une domiciliation à Sceaux située en zone de stationnement payant ou dans une rue piétonne adjacente et fixé le tarif de cette vignette à 85 € (non remboursable) par véhicule et par an à une même adresse.

Le conseil a autorisé, **à l'unanimité**, le versement d'avances sur subvention et participation 2013 à divers établissements et associations.

À la majorité (3 votes contre, 3 abstentions), le conseil a adopté la décision modificative n°3 au budget de la Ville, exercice 2012.

Ressources humaines

Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, de la communication du bilan social de la Ville et du centre communal d'action sociale (retrouvez le bilan sur [www.sceaux.fr/Vie municipale/](http://www.sceaux.fr/Vie_municipale/) Dernière séance du conseil).

Le conseil a adopté, **à la majorité (3 votes contre, 1 abstention)**, différentes créations et suppressions de postes dans les filières administrative, technique, médico-sociale, animation et hors filière. Il a également adopté le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2013.

Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, de participer au coût de la protection santé et de la protection prévoyance des agents publics sur emploi permanent de la Ville et décidé de verser une participation financière aux agents concernés.

DES ÉLUS MISSIONNÉS



Le maire a confié à Othmane Khaoua une mission ayant pour objet l'établissement d'un rapport sur les moyens de mobiliser davantage les ressources existantes en faveur de la création et du développement d'activités solidaires sur le territoire de la commune.



Le maire a confié à Francis Brunelle une mission ayant pour objet l'établissement d'un rapport sur l'organisation de l'offre de santé à Sceaux dans cinq à vingt ans en vue de répondre aux besoins de proximité.



Pour connaître le détail des décisions rendez-vous sur www.sceaux.fr rubrique **Vie municipale / Dernière séance du conseil** ou sur les panneaux d'affichage de la Ville.



POINT FORT FICHET F
Concessionnaire FICHET POINT FORT

B.L.R. PROTECTION Devis gratuits
Dépannage serrurerie
toutes marques

Fichet F3d
La technologie signée Fichet
qui révolutionne
la sécurité.

- Blocs-portes
- Portes blindées
- Coffres-forts
- Fermetures
- Alarmes
- Interphones
- Automatismes
- Fenêtres PVC

Déménagement 141, av. du G^d Leclerc 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 www.blr-protection.fr

Fradett DÉCO-MEUBLE

Un magasin pas comme les autres !
Prix Collectivités - GROSSISTES
Référéncé par «PARIS PAS CHER»

-35% sur les literies

Salons
Séjours
Chambres
Fauteuils Relax
Literies
Cuisines
Aménagement
de placards

64, avenue Raymond Croland - 92350 Le Plessis-Robinson
☎ 01 47 02 15 66 Site : www.fradett-meubles.fr

CENTRALE DU VÊTEMENT DE SKI
LE SPECIALISTE **JACKYAN**

17, avenue du Général Leclerc
BOULOGNE - 01.46.08.20.03

VÊTEMENTS DE GRANDES MARQUES
APRÈS-SKI
CASQUE - MASQUE
VÊTEMENTS DE SNOWBOARD

Mal dormi?
Tempur® révolutionne vos nuits !

NOUVEAU
S'ADAPTE A VOTRE CORPS

GARANTIE 15 ANS GARANTIE

+TEMPUR
MATELAS ET DRELLERS COLLABORATION DE LA PRODIGE

www.tempur.fr

99, avenue de la Division Leclerc
92160 ANTONY - Tél. : 01 46 68 87 40

Fenêtres d'Hier & d'Aujourd'hui
Fenêtre - Bois - PVC - Alu - Portes - Voids - Personnes

144 bis avenue du Général Leclerc - 92330 SCEAUX
Tél : 01.49.73.38.02
RER Bourg la Reine

Agence PARIS 16 : 17, rue de Boulainvilliers - Tél : 01.45.20.74.20
www.fenetrespj.com / www.janneau.com

- Rien ne sert de crier,
il faut s'équiper à temps !

Venez découvrir notre nouveau laboratoire...

L'audition, c'est **entendre**
L'INNOVATION ADDITIVE
www.entendre.com

4 Garantie Entendre

Henri CALEIX et Agathe RAOUL
140 av. du Gal Leclerc
92330 SCEAUX - RN20
☎ 01 46 61 87 47

Essai gratuit
1 mois
Suivi et entretien
assurés

LES HAUTS-DE-BIÈVRE NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Les Maires des 7 villes ont considéré que l'union de leurs 7 communes formait un territoire cohérent car il correspondait au bassin de vie et d'activités de leurs habitants. Les élus ont progressivement transféré à l'agglomération des compétences auparavant gérées par les communes, pour assurer des missions qui pouvaient être optimisées à l'échelle du territoire. Pas de risque de « doublon » ou de concurrence puisque, les Hauts-de-Bievre reprennent l'organisation, les coûts de fonctionnement et le personnel transféré. L'association de 7 communes au sein d'une intercommunalité représente également un atout de poids pour défendre de grands projets comme le tramway, notre place dans le Grand Paris... Depuis sa création en 2003, notre intercommunalité a vu son champ d'action s'étendre dans de nombreux domaines, dont voici un aperçu.

COLLECTER ET TRIER ENCORE MIEUX LES DÉCHETS MÉNAGERS

+ de 70 000 tonnes d'ordures ménagères collectées et traitées par an ; 200 nouvelles bornes enterrées aménagées ; + de 1000 composteurs subventionnés ; 8 561 tonnes déposées à la déchetterie communautaire.

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS

19 lignes de bus Paladin avec 8 500 voyageurs par jour sur le réseau ; de grands projets d'infrastructures comme la construction des 2 échangeurs de l'A86 (à Châtenay-Malabry et au Plessis-Robinson) et l'aménagement du tramway (Antony-Clamart).

UN GUICHET UNIQUE POUR L'EMPLOI

Avec l'« Espace Emploi Hauts-de-Bievre » à Antony, un lieu unique avec Pôle Emploi, MDEE, Espace Insertion, mission locale pour les jeunes, création d'entreprises. Sur 1 300 jeunes suivis, 515 ont trouvé un emploi ou une formation. 200 créateurs d'entreprises sont accueillis et accompagnés chaque année.

UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET COMPLÉMENTAIRE

5 théâtres soit au total 515 spectacles pour 60 000 spectateurs sur une saison. 5 conservatoires dont celui de Wissous, entièrement neuf ; près de 200 professeurs pour 4 200 élèves pratiquant une quarantaine de disciplines ; un festival commun « Temp'O de Bievre ».

LES PISCINES ACCESSIBLES À TOUS

4 piscines dont celle des Blagis à Sceaux, agrandie avec un 3^e bassin et modernisée, qui rouvre le 7 janvier prochain. Tarifs identiques pour tous les habitants des Hauts-de-Bievre dans les 4 piscines.

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

8 000 entreprises, 65 000 emplois, 3 millions de m² de locaux, 5 zones d'activités dont celle aménagée par l'agglomération, « le Haut-de-Wissous » qui compte 35 ha déjà construits et 35 ha à venir.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

L'Agenda 21 communautaire avec un objectif de 54 actions, comme par exemple la création de l'Espace Info Energie et Habitat, qui organise également des permanences dans chaque ville.

ASSURER LA GESTION ET L'ACHEMINEMENT DES EAUX

Traitement et collecte des eaux pluviales et usées sur un réseau de 448 km : entretien et gros travaux de modernisation.

AMÉLIORER L'HABITAT

Dispositifs d'aides pour subventionner les travaux d'amélioration de l'habitat privé (confort, insalubrité, remise aux normes) et les éco-travaux (panneaux solaires, chauffage solaire etc.). Ces aides peuvent s'élever selon les cas de 2000 à 4000 euros.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LE BUREAU SONT COMPOSÉS D'ÉLUS REPRÉSENTANT LES 7 VILLES

Le bureau exécutif (président et vice-présidents) s'assure du bon fonctionnement des services aux habitants et choisit les projets stratégiques de développement.



Philippe PEMEZEC
2^e Vice-président chargé du logement, de l'urbanisme et de l'aménagement urbain
Maire du Plessis-Robinson
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine



Thomas JOLY
5^e Vice-président chargé du développement durable et de l'environnement
1^{er} Adjoint au Maire de Verrières-le-Buisson
Conseiller général de l'Essonne



Georges SIFFREDI
Président
Maire de Châtenay-Malabry
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine



Philippe LAURENT
3^e Vice-président chargé de la culture, du sport et de la recherche
Maire de Sceaux



Régis ROY-CHEVALIER
6^e Vice-président chargé de l'assainissement, des eaux pluviales, de la voirie et du stationnement
Maire de Wissous



Jean-Yves SENANT
1^{er} Vice-président chargé des finances
Maire d'Antony



Jean-Noël CHEVREAU
4^e Vice-président chargé du développement économique
Maire de Bourg-la-Reine



Jean-Paul MARTINERIE
7^e Vice-président chargé de la politique de la ville, des transports et de l'eau potable
1^{er} Adjoint au Maire de Châtenay-Malabry

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour mieux vous informer sur les Hauts-de-Bievre, les élus ont décidé de publier régulièrement une page dédiée aux actions des Hauts-de-Bievre.

Vous pouvez également vous connecter sur le site des Hauts-de-Bievre

www.agglo-hautsdebievre.fr



Cadre de vie



Exemple de représentation de la restauration du sentier des Bouillons à partir de l'avenue du Plessis.

QUATRE-CHEMINS

Que le projet commence !

Faire de ce quartier un véritable lieu de vie

Le projet de réaménagement du quartier des Quatre-Chemins a été présenté à la population au mois de septembre dernier. Restructurer le pôle de la gare RER, redessiner et valoriser une trame piétonne, y proposer de l'habitat pour tous, redonner toute sa place au paysage et aux espaces verts, redynamiser l'activité économique et diversifier l'offre commerciale, réaliser un quartier durable, voici en substance les principes phares du projet. Une proposition d'aménagement qui résulte d'une importante concertation menée depuis près de dix ans, un schéma cohérent qui répond à toutes les contraintes et apporte les solutions attendues pour faire de ce quartier un véritable lieu de vie, utile à tous. Il restait alors à le rendre possible.

Un projet accepté par les Scéens...

Pour concrétiser ces pistes, la Ville a ouvert au mois de septembre une enquête publique portant sur la modification du plan local d'urbanisme

(PLU). Classé « secteur de projet » lors de la rédaction du PLU en 2010, il était nécessaire, pour que le projet puisse se réaliser, de faire évoluer son statut et le règlement qui s'y rapporte. Au regard des avis formulés, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la modification du PLU en ce sens. Le projet des Quatre-Chemins peut donc y être inscrit, non plus comme « secteur de projet », mais comme une nouvelle zone urbaine, disposant de son propre règlement. Le conseil municipal de la Ville en a pris acte lors de sa séance du 6 décembre. « *Je me réjouis du résultat de cette consultation, déclare Philippe Laurent, maire de Sceaux. Les remarques des Scéens ne portaient pas sur une remise en cause du projet, seulement sur des demandes d'ajustements ciblées. Chacun a bien vu les améliorations que cet aménagement apportera au quartier et à ses habitants* ».

... qui peut désormais entrer dans sa phase opérationnelle

Le projet peut donc entrer dans sa phase opérationnelle. Courant 2013, la Ville

lancera des concours d'architectes pour trois des sept lots que comprend le projet, ceux pour lesquels elle maîtrise déjà entièrement le foncier. Il s'agit de donner corps et consistance aux grands principes d'aménagement définis par la Ville. Ensuite, une fois les plans d'architectes choisis, les permis de construire pourront être déposés et les travaux commencer. Ce ne sera pas avant 2014/2015.

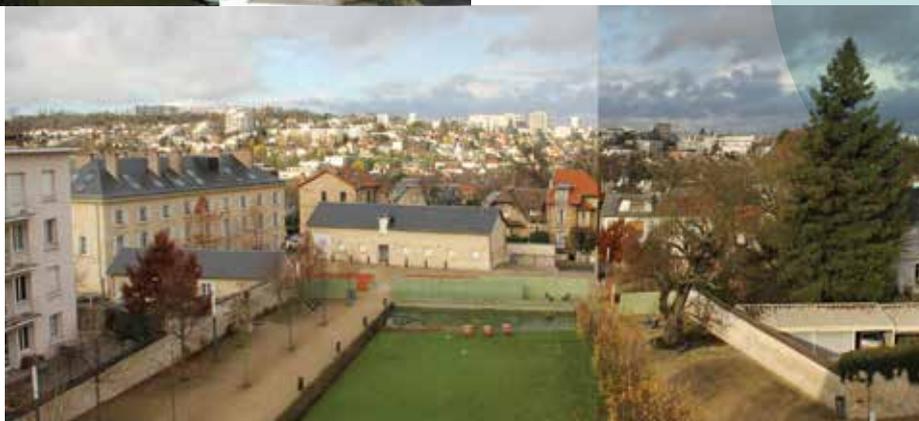
→ Découvrez le schéma d'aménagement du projet sur www.sceaux.fr et sur les panneaux installés en haut de l'avenue Jules-Guesde et devant l'école des Clos-Saint-Marcel.



Retrouvez la synthèse de l'enquête publique sur www.sceaux.fr



« un espace
complètement
repensé »



Le jardin de l'hôtel de ville en 2003 (ci-dessus) et aujourd'hui, avec au fond à gauche : l'ancienne gendarmerie.

AVANT/APRES

Le jardin de l'hôtel de ville

La nécessité de doter les services municipaux d'une surface de travail plus importante est avancée pour la première fois dans un éditorial du bulletin municipal de 1972, signé par Pierre Raynaud, alors premier adjoint au maire Erwin Guldner. « *Il faudra, dans l'intérêt de nos administrés comme dans celui de notre personnel, agrandir la mairie. L'ancienne sous-préfecture du Second Empire, dont il n'est pas question d'altérer le charme, pouvait suffire pour une commune de 8 000 habitants. Elle ne saurait abriter correctement les services nécessaires à une commune de plus de 20 000 habitants et qui se veut dynamique* », écrit en effet l'élu.

En attendant, et durant de longues années, les jardins de la mairie accueillent des bâtiments préfabriqués, implantés au fil des années pour répondre aux besoins immédiats des services municipaux. Ils proposent des conditions d'accueil du public et de travail pour le personnel déplorables. En octobre 2001, le conseil municipal reconnaît à l'unanimité la nécessité de construire de nouveaux locaux et lance donc un concours d'architecture. Dans le même temps, les services de l'ancienne gendarmerie quittent Sceaux. Une opportunité s'offre alors à la Ville, qui décide en novembre 2003 de racheter au département les bâtiments, et y réalise alors une très belle opération

d'aménagement. L'ancien bâtiment de l'hôtel de ville est réhabilité, agrémenté d'une extension de facture contemporaine et l'ancienne gendarmerie est restaurée.

Les grilles du jardin de l'hôtel de ville ouvrent leurs portes en septembre 2006 sur un espace complètement repensé, mariant harmonieusement l'architecture du Second Empire des anciens bâtiments et la modernité de l'extension réalisée. Cet espace dévoile également un jardin entièrement réaménagé, lien entre l'institution municipale et les habitants. Depuis le mois de mai 2012, il accueille même dans sa prairie des ruches !

EN BREF



● **Pré-plainte en ligne**

Il est désormais possible pour les Scéens d'effectuer une pré-plainte en ligne. Seules les atteintes aux biens (vols et dégradations par exemple) peuvent être déclarées ainsi, si l'agresseur est inconnu. Contactée sous 24h, la victime est ensuite invitée à se rendre dans le commissariat de son choix, aux dates et horaires qu'elle souhaite, pour finaliser le procès-verbal. Une simplification de la démarche donc, avec également à la clé pour le plaignant : un gain de temps !

→ www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

● **Vigilance pour les étreennes**

Vente de calendriers ou étreennes : soyez vigilants ! Lorsqu'on sonne à votre porte, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une personne accréditée, et non d'un faux égoutier, ou d'un faux facteur par exemple ! En cas de doute, demandez à voir la carte professionnelle et différez le rendez-vous, le temps d'une vérification par téléphone auprès des services concernés. N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect au commissariat de police.

RENCONTRE

Commissaire Jean-François Galland, pour votre sécurité



En tant que commissaire de la police nationale, quel est votre rôle et quel est votre quotidien ?

Mon rôle est d'assurer la direction du service à la tête duquel je me trouve et qui a compétence sur les communes de Châtenay-Malabry, Sceaux et Fontenay-aux-Roses. Cela consiste à piloter l'activité du service au quotidien, analyser les phénomènes de délinquance, orienter les patrouilles de police, répondre aux sollicitations des usagers, assurer une relation constructive avec l'ensemble des partenaires institutionnels de la police nationale et toujours dans la recherche d'une plus grande efficacité et d'un rapprochement avec la population. C'est pour moi une exigence de service public.

Peut-on dire que Sceaux est une ville sûre ?

Les conclusions du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui est l'instance partenariale où sont commentés les chiffres et dont l'assemblée plénière est réunie deux fois par an, attestent que la délinquance est maîtrisée sur la ville de Sceaux et en fait une des communes les plus sûres du sud du département.

La ville de Sceaux déploie actuellement la vidéo protection dans certains quartiers, à commencer par le quartier Charaire en centre-ville. Qu'est-ce qu'un tel dispositif peut vous apporter dans votre mission ?

Pour moi, la vidéo protection est un outil à disposition des services de police et qui peut être utilisé sous deux angles. Le premier aspect est celui de la prévention. L'information obligatoire, à destination du public concernant la mise en place d'un système de vidéo protection, peut dissuader

les potentiels auteurs d'infractions de passer à l'acte, sachant qu'ils sont susceptibles d'être filmés. Le deuxième aspect est celui de la répression dans le cadre des investigations suite à une infraction. Le visionnage des bandes vidéo peut présenter une plus value certaine, servir l'intérêt de l'enquête et contribuer dans certains cas à l'élucidation des faits commis.

La population a-t-elle également un rôle à jouer pour sa propre sécurité ?

La sécurité doit être considérée comme l'affaire de tous, et chacun peut donc y contribuer. Cela peut se faire en appliquant, pour soi-même et ses biens, des règles de bon sens destinées à retarder ou dissuader des personnes mal intentionnées (fermer ses fenêtres même si on habite en étage, fermer sa porte d'entrée à clé même si on ne s'absente que pour quelques minutes, équiper sa porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur...). Cela peut se faire également en signalant immédiatement et sans délai tout comportement suspect ou anormal aux services de police, en composant le 17 ou la ligne publique du commissariat. Il est important alors de leur fournir le maximum d'informations (nombre de personnes, véhicule utilisé, description physique et vestimentaire, direction de fuite...). Comme je le dis souvent, une belle interpellation a très souvent à son origine un bon requérant, et vous serez peut-être, un jour, ravi que le civisme d'un citoyen vous évite la perte d'un bien inestimable !



Régulièrement, la police nationale patrouille dans la ville, pour prévenir tout acte de délinquance et assurer ainsi la sécurité de tous. Ici, sur la Coulée verte, aux abords de la cité scolaire Marie-Curie.

EN BREF

● Tracts publicitaires, attention aux impostures

Vos boîtes aux lettres sont souvent prises d'assaut par des tracts listant divers « numéros utiles », où les numéros de sociétés de dépannage côtoient ceux de la mairie, de la police ou des pompiers. Soyez vigilants, il s'agit de prospectus trompeurs qui cachent des impostures commerciales. D'une manière générale, la méfiance doit être de mise face à ces documents qui ne sont nullement officiels. Et, en cas de doute sur la réelle provenance de ces « publicités », n'hésitez pas à contacter Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00. La Ville a par ailleurs distribué avec le Sceaux Mag du mois de novembre 2012 un carton recensant les vrais numéros utiles.

POUR RAPPEL

service municipal
des astreintes
01 41 13 33 02

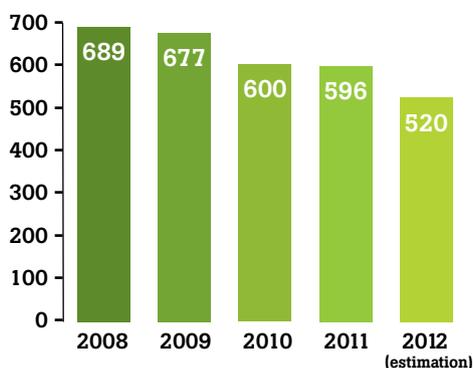
coordination gérontologique
de la Ville/personnes isolées
01 46 60 35 38

pompiers **18**

police **17**

urgences médicales **15**

pharmacies de garde **3915**



FAITS CONSTATÉS EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ À SCEAUX

Cet indicateur de pilotage des services de la police nationale comprend les vols à main armée, les vols avec violence, les cambriolages, les vols à la tire, les vols de véhicule, les vols à la roulotte et d'accessoires automobiles, les destructions et dégradations.

Source : Police nationale.

VOS CONTACTS

POLICE NATIONALE

Le commissariat principal et le commissariat subdivisionnaire sont compétents pour accueillir les victimes et recevoir leurs plaintes, mener des enquêtes.

→ Commissariat principal de Châtenay-Malabry, 28 rue du Docteur-le-Savoureux. Tél. : 01 40 91 25 00

→ Commissariat subdivisionnaire de Sceaux, 48 rue de Bagneux. Tél. : 01 41 13 40 00

POLICE MUNICIPALE

Elle est compétente pour faire respecter les différents arrêtés du maire (stationnement, propreté, environnement,...), assurer une présence préventive sur le territoire, assurer la sécurité sur les points « école ». En aucun cas, elle ne peut intervenir en matière de lutte contre la délinquance, et ne peut que remplir une fonction d'alerte auprès de la police nationale. Elle intervient seulement en journée.

→ Police municipale, 122 rue Houdan à Sceaux. Tél. : 01 41 13 33 22

EN BREF

● Ne restez pas isolé

Chutes de neige ou apparition de verglas tendent à confiner les personnes âgées chez elles. C'est pourquoi la ville de Sceaux invite les personnes âgées isolées, ou qui en ressentent le besoin, à se faire connaître auprès de la **Coordination gérontologique au 01 46 60 35 38**. Afin de prévenir toute situation d'isolement, des contacts réguliers seront alors maintenus, et, si besoin, les agents de la Ville pourront apporter toute l'aide utile à ces personnes.

● SOS neige

La Ville a proposé aux scouts de France et d'Europe de renouveler cette année la mission « SOS neige ». Le principe ? Armés de pelles et de sables, ces jeunes volontaires viendront en aide auprès des personnes qui ne sont pas en mesure de déneiger devant chez eux.

→ **Pour solliciter l'aide des scouts, contactez Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.**

● Recommandations du CL3d

- Éviter d'utiliser sa voiture ou équiper ses pneus.
- Adapter son itinéraire en fonction des zones prioritairement déneigées.
- S'entraider, notamment pour le déneigement des trottoirs.
- Utiliser des chaussures adaptées, voire des bâtons, pour se déplacer en toute sécurité.



MÉTÉO

En cas de neige

Les épisodes de froid intense, de gel et de neige, perturbent rapidement notre quotidien. Voici un rappel des dispositions qui s'appliquent pour chacun, afin de traverser ces jours particuliers en toute sécurité.

À toute heure, la Ville agit

La Ville a pour responsabilité de dégager et de sécuriser la chaussée et l'espace public. Aussi, dès l'annonce de fortes chutes de neige, de verglas ou de gel, l'ensemble des agents du service Espace public et environnement est mobilisé jour et nuit pour garantir les déplacements des Scéens et éviter les risques d'accident. Une équipe d'astreinte est réactive à toute heure. Des itinéraires spécifiques sont définis et prioritairement déneigés au moyen d'un mélange sel/sable (de façon à limiter l'usage du sel de déneigement). Il s'agit des axes empruntés par les transports en commun, des accès aux équipements municipaux, des zones

piétonnes et des rues très en pente. Également, par mesure de sécurité, certains sites, parcs ou voies peuvent être exceptionnellement fermés.

Les obligations des riverains

Les Scéens sont tenus d'entretenir les trottoirs devant leur domicile ou local professionnel, en laissant une largeur déblayée d'au moins 1,40 m, pour permettre le passage des piétons. Neige et givre doivent être balayés, après grattage si besoin, puis jetés à la volée sur la chaussée, en veillant à ne pas former de tas et à ne pas recouvrir les bouches d'égout ou d'incendie. En cas de verglas, des antidérapants (plutôt que du sel, néfaste pour l'environnement) seront utilisés. Les opérations de déblaiement doivent être entreprises le plus tôt possible en fin de journée, si la chute de neige s'achève avant 20h, et dès 7h le lendemain s'il a neigé après 20h.



L'arrêté municipal n°2011-286 relatif au plan neige est consultable dans son intégralité sur www.sceaux.fr



38^e **CROSS** de la ville de Sceaux

de 9h à 12h

Dimanche 24 février 2013

INSCRIPTIONS GRATUITES :

- ▶ en ligne sur www.sceaux.fr
du 7 janvier au 21 février 2013 à minuit
- ▶ en mairie du 4 au 21 février 2013 à 20h

Licence FFA, FFTri, FFCO ou FFPM ou certificat médical obligatoire

▶ Direction de l'Action sportive. Tél. : 01 41 13 32 53 ou 52 www.sceaux.fr

INSCRIPTIONS GRATUITES

ÉPREUVES OUVERTES À TOUS

- ▶ **en ligne sur www.sceaux.fr
du 7 janvier au 21 février 2013 à minuit**
- ▶ **en mairie du 4 au 21 février 2013 à 20h**

Dates et lieux d'inscription

- ▶ **À l'accueil de l'hôtel de ville - 122 rue Houdan :**
du lundi 4 au vendredi 15 février 2013 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le samedi 16 février 2013 de 9h à 12h,
du lundi 18 au mercredi 20 février 2013 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
et le jeudi 21 février 2013 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h.

Clôture des inscriptions : le jeudi 21 février

- ▶ à 20h pour les inscriptions en mairie
- ▶ à minuit pour les inscriptions en ligne

Retrait des dossards

- ▶ **À l'Ancienne mairie - 68 rue Houdan :**
le samedi 23 février de 10h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
et le dimanche 24 février : une demi-heure avant la course.

Pour les collégiens et lycéens

Les garçons et les filles
nés de janvier 1996 à décembre 2001
courront ensemble à 10h15.

Foulée pour tous

La course n°4 appelée *Foulée pour tous* à 10h45 est ouverte à toutes et à tous en âge de concourir pour le cross (nés en 2005 et avant), la distance de son parcours étant de 1 500 m.

La nature de cette épreuve exclut tout classement et ne nécessite pas de certificat médical (voir le paragraphe 8 du règlement).

LICENCE FFA, FFTRI, FFCO, FFPM ou CERTIFICAT MÉDICAL - RAPPEL

Au regard de l'art. L 231-3 du code du Sport et de l'alinéa I.A.4 du règlement des courses hors stades de la fédération française d'athlétisme (FFA), ne sont acceptés que les participants :

- titulaires d'une licence Athlé Compétition ou d'une licence Athlé Entreprise ou d'une licence Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA.
- titulaires d'une licence délivrée par la fédération française de triathlon (FFTri) ou de la fédération française de course d'orientation (FFCO) ou de la fédération française de pentathlon moderne (FFPM),

OU

- pour les non licenciés à la FFA, FFTRI, FFCO ou FFPM, être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied **EN COMPÉTITION** datant de moins d'un an ou sa photocopie.

LES COURSES

COURSES	HORAIRES DE DÉPART	CATÉGORIES	ANNÉE DE NAISSANCE	DÉPART	LONGUEUR (EN M)
1	9h	Vétérans femmes	1 1964 à 1973 2 1954 à 1963 3 1944 à 1953 4 1943 et avant	JARDIN DE LA MÉNAGERIE	3 100
		Seniors femmes *	1974 à 1993		
		Juniors femmes	1994 et 1995		
2	9h30	Vétérans hommes	1 1964 à 1973 2 1954 à 1963 3 1944 à 1953 4 1943 et avant	À L'INTÉRIEUR DU PARC DE SCEAUX, DEVANT LE CHÂTEAU	7 250
		Seniors hommes *	1974 à 1993		
		Juniors hommes	1994 et 1995		
3	10h15	Cadets - cadettes	1996 et 1997	JARDIN DE LA MÉNAGERIE	3 100
		Minimes garçons et filles	1998 et 1999		
		Benjamins - benjamines	2000 et 2001		
4	10h45	Foulée pour tous	2005 et avant		1 500
5	11h05	Poussines	2002 et 2003		1 850
6	11h25	Poussins	2002 et 2003		1 850
7	11h40	Éveil filles **	2004 et 2005		1 500
8	11h55	Éveil garçons **	2004 et 2005		1 500

* La catégorie Espoirs de la fédération française d'athlétisme est assimilée, pour ce cross, à la catégorie Senior.

** La catégorie Éveil Athlétique est limitée, pour ce cross, à l'année 2005.

REMISE DES RÉCOMPENSES

► **Le jour du cross, au pied de la rotonde du jardin de la Ménagerie.**

Pour toutes les courses, les récompenses seront remises au fur et à mesure des arrivées.

Pour les classements « familles » et « prix des écoles élémentaires », les remises de récompenses se dérouleront à **partir de 12h15.**

RÈGLEMENT - 2013

1. Organisation

La ville de Sceaux organise sur un parcours tracé dans les rues de la ville, le parc de Sceaux et le jardin de la Ménagerie, une épreuve dénommée « Cross de la ville de Sceaux ».

Pour veiller à son bon déroulement, un comité d'organisation et de surveillance est constitué, qui comprend : le maire et l'adjoint au maire délégué au Sport, le chef du service des Sports, trois éducateurs sportifs exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux et participant à l'organisation du cross.

La présidence de ce comité est assurée conjointement par les deux membres de la municipalité précités.

Les épreuves sont ouvertes **gratuitement**, à tous, licenciés ou non licenciés. La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Annulation

Par mesure de précaution, en cas d'intempéries, le Conseil général peut décider de fermer le parc de Sceaux. Certaines courses du cross pourraient alors être annulées.

2. Courses, catégories, horaires, parcours et distances des épreuves :

Ils sont fixés chaque année.

La catégorie vétérans (hommes ou femmes) est divisée en quatre sous catégories en fonction de l'âge. Elle fait l'objet d'un classement séparé établi à l'issue des courses n°1 et 2.

La course n°3 regroupe les cadets, cadettes, minimes garçons et filles, les benjamins et benjamines. Elle fait l'objet d'un classement, par catégorie et sexe, établi à l'issue de la course.

3. Classement individuel

Il est institué un classement individuel pour chaque catégorie à l'exception de la course n°4.

Ne peuvent être classés que les concurrents munis à l'arrivée de leur dossard et puce correspondants à leur catégorie.

4. Classement par équipe

Un classement par équipe est établi pour chaque course, à l'exception de la course n°4. Pour les deux premières courses, ce classement s'effectue toutes catégories confondues. Pour la troisième course, le classement s'effectue séparément garçons et filles toute catégorie confondue.

Les équipes, pour être classées, doivent comprendre un minimum de cinq concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés par équipe au départ. Pour les catégories d'âge scolaire (éveil à juniors inclus), les participants sont automatiquement membres de l'équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait, au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne peut engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes doivent être constituées à l'inscription.

Le classement s'effectue en additionnant les cinq premiers temps d'une équipe. L'équipe qui obtient, à l'issue de cette opération, le plus faible total est déclarée vainqueur. En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

5. Classement « nombre »

Le classement s'effectue sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque équipe. En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

Il n'est pas fait de classement du nombre pour les catégories éveil filles et garçons, poussins et poussines. Ces membres sont automatiquement classés dans le prix des écoles élémentaires.

6. Classement « familles »

Les familles désirant concourir pour ce classement doivent être composées du père, de la mère et d'au moins un de leurs enfants, chacun participant dans les épreuves correspondant à son âge.

Le classement s'effectue en additionnant les temps obtenus, calculés par rapport à une moyenne pondérée, par le père, la mère et l'enfant le mieux classé. La famille obtenant le plus faible total est déclarée vainqueur.

7. Prix des écoles élémentaires

Parmi les écoles élémentaires inscrites, un prix est décerné à l'école qui a la plus forte participation, celle-ci étant calculée d'après le rapport entre le nombre d'enfants classés et le nombre d'enfants de l'école en âge de participer au cross.

Régularité sportive

Aucun adulte ne peut accompagner un enfant durant la course le long du parcours.

8. Course n°4 : La Foulée pour tous

Cette course est ouverte à toutes et tous en âge de concourir pour le cross.

Il est nécessaire de remplir un bulletin d'inscription (dates et heures p. 2).

La nature de cette épreuve exclut tout classement et ne nécessite pas de certificat médical.

Cependant, tout participant garde la possibilité de s'inscrire dans une autre course correspondant à sa catégorie en remplissant un bulletin d'inscription individuelle.

9. Inscriptions et retrait des dossards et puces

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable qui devra intervenir au plus tard :

- ▶ le jeudi à minuit précédant la manifestation pour toute inscription en ligne,
- ▶ le jeudi à 20h précédant la manifestation pour les inscriptions en mairie.

IMPORTANT : les inscriptions seront validées après dépôt du certificat médical ou présentation de la licence FFA, FFTri, FFCO ou FFPM, au plus tard au moment du retrait du dossard et de la puce.

Certificat médical - attention

Pour les licenciés FFA ou FFTri ou FFCO ou FFPM : présentation de la licence et annotation sur le bulletin d'inscription du numéro de licence en cours de validité.

Pour les non licenciés FFA ou FFTri ou FFCO ou FFPM : obligation de fournir un certificat médical de moins d'un an, ou sa photocopie, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

Rappel : pour la course n°4 : pas de justificatif médical.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions pré-citées.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards et puces sont fixés chaque année et mentionnés dans le présent document.

Il ne doit être rempli qu'un seul bulletin d'inscription par concurrent (voir article 8 cas particulier pour la course n°4).

Le numéro attribué à chaque concurrent l'étant à titre personnel, la transmission de son dossard et de sa puce à un autre concurrent est strictement interdite. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification du concurrent porteur d'un dossard et d'une puce qui ne sont pas les siens.

Le retrait des dossards et des puces se fait la veille de la manifestation. Il est également possible de retirer les dossards et les puces le jour de la manifestation au minimum une demi-heure avant le départ de chaque course. La puce doit être systématiquement rendue à l'issue des courses sous peine d'amende.

10. Inscriptions pour les mineurs

La signature de l'un des deux parents est obligatoire.

11. Remise des prix

L'heure et le lieu sont fixés chaque année (voir p.3).

12. Litiges

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves doit être soumis au comité d'organisation décrit dans l'article 1, seul habilité à prendre une décision.

Sécurité

Les propriétaires de chiens ne devront pas se faire accompagner par leurs amis à quatre pattes. Toute infraction à cette règle entraînera la mise hors course du concurrent.



COLLECTE DES DÉCHETS

Les nouveautés de l'année

Vous trouverez dans cette livraison de Sceaux Mag le *Guide de la collecte 2013* édité par la Communauté d'agglomération. Il récapitule en détails les consignes de tri, vous informe sur le calendrier des collectes rue par rue à Sceaux et prodigue quelques astuces en matière de recyclage. Cette année, côté déchets, du neuf est également à noter !

Déchets végétaux, des sacs aux bacs

Première nouveauté de l'année : désormais les déchets végétaux se collectent dans des bacs, et non plus dans des sacs. Leur livraison se fera dans le courant du mois de février, avant les premiers ramassages prévus mi-mars. Les sacs biodégradables seront toujours collectés mais ils ne seront plus fournis.

Les bennes enterrées

Amélioration du cadre de vie et de la propreté des quartiers, geste du tri facilité, réduction des nuisances sonores, baisse du coût de collecte... Les avantages des points d'apport volontaires enterrés sont nombreux. C'est pourquoi la Communauté

d'agglomération poursuit leur implantation sur le territoire, et notamment à Sceaux. Les quartiers des Blagis et des Bas-Coudrais seront ainsi équipés de bornes enterrées d'ici la fin 2013.

Un nouveau n° pour les bacs

La Communauté d'agglomération remplace ou répare gratuitement vos bacs, s'ils sont abîmés, manquants, ou de taille inadaptée. Pour faire appel à ce service, il faut désormais appeler au 0810 228 521 (du lundi au vendredi de 9h à 19h. Appel non surtaxé).

Les DEEE, pas encombrants

Les déchets d'équipements électriques et électroniques, dits DEEE, ne sont plus collectés avec les encombrants. Ils doivent être déposés à la déchèterie communautaire.

Vous savez tout, ou presque. Le reste est détaillé dans votre guide de la collecte 2013.

→ Pour tout renseignement, contactez le technicien Environnement : 01 41 87 81 61 / infodechets@agglo-hautsdebievre.fr

EN BREF



● Jardin d'hiver

Malgré l'hiver, il est possible de continuer à cultiver son jardin. Comment ? Grâce aux châssis de culture. Samedi 26 janvier, le jardin des voisins, situé au 31 rue Michel-Voisin, propose une animation pour apprendre à utiliser cette technique. Deux sessions d'1h30 sont organisées, à 14h et 16h. En plus des animations, le jardin est ouvert au public tous les samedis de 14h à 16h (en hiver).

→ **Inscription aux animations :** lejardindesvoisins@gmail.com

● Mon beau sapin

Les sapins seront collectés en porte à porte les mardis 8 et 15 janvier matin par la Communauté d'agglomération afin d'être recyclés. Ils doivent être déposés sur les trottoirs sans décoration ni sac. Les arbres floqués ou synthétiques, tout comme ceux mesurant plus de deux mètres de haut et dont le tronc est supérieur à dix centimètres de diamètre doivent être déposés à la déchèterie communautaire (voir les coordonnées page 40).

→ **Renseignements :** infodechets@agglo-hautsdebievre.fr 01 41 87 81 61



Votre calendrier de collecte personnalisé sur www.agglo-hautsdebievre.fr



EN BREF



● Rue Gaston-Lévy : rénovée, sécurisée

La rue Gaston-Lévy a fait revêtement neuf ! Les travaux, effectués pas la Ville aux mois d'octobre et novembre, ont en effet permis de rénover la voirie de cette rue, mais également de créer un plateau surélevé pour marquer et sécuriser l'entrée en zone de rencontre et de rendre l'arrêt de bus du Paladin accessible aux personnes à mobilité réduite. Résultat des travaux : une voie plus sûre et plus agréable pour tous.

● Lumière !

La partie sud de la rue de Penthièvre et la contre-allée Camberwell, qui bordent le quartier Charaire, ont bénéficié d'une rénovation de l'éclairage public. La Ville a remplacé les anciens lampadaires à boules par un éclairage à diodes électroluminescentes, moins consommateur d'énergie, et dont le faisceau lumineux est orienté vers le bas afin d'éviter toute déperdition de lumière.



L'aide au ravalement proposée par la Ville vise à promouvoir un ravalement de qualité dans le centre ancien.

RAVALEMENTS

La ville se rénove

Façade après façade, le centre ancien se rénove. Une campagne de ravalements, encouragée et soutenue financièrement par la ville de Sceaux, est en cours. L'objectif ? Préserver et mettre en valeur son patrimoine urbain. Initiée en 2008, dans le cadre de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), puis poursuivie en 2011 par la Ville, cette campagne a porté ses fruits. De nombreux immeubles ont dévoilé au fil des mois leurs attraits d'origine, voyant leurs couleurs, volets et détails architecturaux restitués. Dernier exemple en date, les numéros 3 et 5 de la rue du Docteur-Berger. Sur les quelque 80 immeubles concernés par ce dispositif, 74 ont réalisé l'opération ou

entrepris les démarches. Les immeubles restants sont en injonction, la Ville ayant manifesté sa ferme intention d'aller au bout du processus. Seule ombre au tableau : sur certaines façades rénovées, subsistent des réseaux électriques. Les propriétaires des immeubles en question peinent à obtenir des concessionnaires la suppression de ces fils ou câbles... La Ville, qui a à cœur d'effacer de son paysage tous ces réseaux visibles, qu'ils soient aériens ou le long des murs, déplore cette situation, mais ne peut intervenir directement.

→ Toutes les conditions d'attribution de l'aide sont détaillées dans le dossier de demande, disponible à l'hôtel de ville et téléchargeable sur www.sceaux.fr.

SECHERESSE 2011

APPEL AUX SINISTRÉS

La préfecture des Hauts-de-Seine a rejeté la demande faite par la ville de Sceaux d'être classée en « état de catastrophe naturelle », suite à la sécheresse de 2011. Les habitants qui le souhaitent peuvent alors se regrouper au sein de l'Association de défense des sinistrés de la sécheresse (AD3S) et poursuivre ainsi leurs démarches juridiques. La Ville apporte son soutien technique à cette association.

→ Contact : Jean-Pierre Casanova : 01 41 60 56 60 / 06 82 35 95 69 / j.pierre-casanova@wanadoo.fr

Les travaux en janvier et février 2013



Travaux effectués par la Ville

- 1 Aménagement d'un local municipal rue Michel-Voisin
- 2 Poursuite des travaux de rénovation des espaces publics du quartier Charaire
- 3 Poursuite de l'installation de la vidéo-protection dans le quartier Charaire
- 4 Enfouissement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public dans le quartier Marnes/Musiciens, (maîtrise d'ouvrage partagée avec le SIPPAREC)
- 5 Aménagement des abords et du parvis de la piscine des Blagis
- 6 Expérimentation d'un aménagement en vue de réduire la vitesse des véhicules avenue Lulli
- 7 Rénovation des trottoirs de l'avenue Carnot
- 8 Rénovation du local du terrain de boules lyonnaises

- 9 Renouvellement du mobilier urbain
- 10 Entretien des plantations d'alignement, élagages, abattage d'arbres dangereux, mise en peinture du mobilier urbain et rénovation des trottoirs dans diverses voies
- 11 Dépose des illuminations, des sapins et des décorations des fêtes de fin d'année

Travaux réalisés par le Département

- 12 Rénovation de l'Orangerie du parc de Sceaux
- 13 Finalisation de la rénovation de l'éclairage public avenue Alphonse-Cherrier
- 14 Création d'un terre-plein central et d'une piste cyclable sur la route départementale 920, entre la Croix de Berny et l'avenue de la Duchesse-du-Maine

Travaux réalisés par la Région

- 15 Restructuration et extension du lycée des métiers Florian

Travaux réalisés par l'EHPAD public Marguerite-Renaudin

- 16 Extension et restructuration de la maison de retraite publique Marguerite-Renaudin

Travaux réalisés par ERDF

- 17 Enfouissement des réseaux électriques rues Jean-Michaut et Pierre-Bizos

Travaux réalisés par GRDF

- 18 Sondage sur canalisations de gaz avenues Jean-Racine et Lulli

Travaux réalisés par le SEDIF

- 19 Remplacement des canalisations d'eau potable rues Jean-Michaut et Pierre-Bizos



Témoignage

→ **Claire Meljac**

Les mathématiques... en quelques mots

Claire Meljac, docteur en psychologie, qui bénéficia de l'enseignement de Jean Piaget est intervenante dans le cadre de *La Science se livre*.

Vous dites : « *Les mathématiques, c'est la manière de rendre présent et mobile ce qui est absent et immobile* » ?

Le présence et l'absence sont deux dimensions de la relation avec l'autre (comme la mère, le père, les frères et sœurs, la baby-sitter, etc.) ou encore un objet (nourriture, jouet, etc.). C'est au cours des premières années de son développement que l'enfant apprend à « gérer » ces différentes modalités. Quand il n'y parvient pas, on parle d'angoisse de séparation (pour les personnes) ou de non-conservation (objet).

Comment aider les enfants « en mal de mathématiques » ?

Si l'on connaissait la recette magique, les psychologues n'auraient plus qu'à se croiser les bras ! Personne ne sait, au juste, comment réagir. Les modalités de l'aide dépendent, pour l'instant, des choix profonds de chacun et il n'y a pas de doctrine générale. Une façon d'agir sur de telles incapacités est de faire apprendre à l'enfant le chemin qu'a suivi l'humanité pour parvenir à la « sophistication » qui est la nôtre. Notre petit livre *Qui donc...* vise justement à faire découvrir au jeune enfant ce que ses ancêtres ont élaboré au cours des millénaires qui nous ont précédés.



LA SCIENCE SE LIVRE

Les mathématiques, en pratique

Les mathématiques sont partout ! Avec *La Science se livre*, vous pourrez faire le point sur cette matière... aimée ou mal aimée !

La bibliothèque municipale vous propose une plongée dans les limbes mathématiques avec *Mathématiques dans la nature*, **une exposition tout public du 2 au 16 février**. L'univers a-t-il une main gauche et une main droite ? Pourquoi un miroir inverse-t-il la gauche et la droite et pas le haut et le bas ? **Le 2 février à 16h, la conférence *Quelques aspects mystérieux de l'apprentissage en mathématiques*** accueillera, entre autres, Claire Meljac, psychologue, docteur en psychologie, qui bénéficia de l'enseignement de Jean Piaget.

Le 9 février à 16h, lors de la conférence *Mathématiques, histoire et société*, Jean Dhombres, ancien directeur du centre d'histoire des sciences et des techniques de l'université de Nantes, et Claude Aslangul, physicien théorique,

aborderont l'histoire des mathématiques. Pour Jean Dhombres, « *aujourd'hui, l'étonnante vitalité tous azimuts de l'activité mathématique surprend par le développement de moyens de modélisation, qui donnent l'impression de créer un nouveau réel* ».

Pour finir et rire avec les mathématiques, **le 13 février, les ateliers *La Science se livre***, animés par *Les petits débrouillards*, donneront une approche ludique de la matière. À 14h30, les 6/8 ans pourront calculer autrement et à 16h, les 9/11 ans retrouveront la trace des maths autour d'eux, dans la nature. Un conseil : réservez dès à présent votre place !

Le musée d'Île-de-France propose quant à lui l'exposition *Les mathématiques à la cour* du 2 au 22 février.

→ **Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10. www.sceaux.fr**

Ça bouge à Sceaux



DANS LA RUE

Street vidéo art

Du 24 au 26 janvier, ne vous étonnez pas de trouver aux détours d'une rue un vieux téléviseur cathodique, posé, là, avec d'étranges images défilant sur son écran. À l'occasion des 50 ans de la naissance de la vidéo en tant que support artistique, la Ville présente une exposition insolite sous la forme d'anciens téléviseurs diffusant une vingtaine de vidéos d'art contemporain. Installée dans trois quartiers de Sceaux, cette exposition éphémère se conclura par une soirée de projection, le 6 février, au cinéma Trianon. À l'origine de ce projet, l'artiste plasticien scénariste Milan Atanasković. «*J'ai voulu montrer l'offre diversifiée qui existe aujourd'hui en matière de création artistique sous la forme de la vidéo*», témoigne l'artiste.



**CONCOURS MUSICAL
TREMLIN LYSCÉEN**

L'association Compos LyScéennes organise pour la 3^e année consécutive le Tremplin LyScéen, concours musical proposé à des groupes des lycées Lakanal et Marie-Curie de la ville de Sceaux. Les conditions ? Avoir un membre du groupe scolarisé à Marie-Curie ou Lakanal, et présenter trois compositions originales au minimum dans un style musical libre. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupe. Renseignez-vous sans tarder auprès de vos lycées ou sur www.compos-lysceennes.com



**Conférence-
projection**

→ **Intimité**

L'association Sceaux Culture, Loisirs et Amitié reçoit Pascal Bonafoux, écrivain et historien de l'art, ancien pensionnaire de la Villa Médicis à Rome. Il enseigne l'histoire de l'art à l'université Paris 7 et est secrétaire général de la Cité internationale des arts. Journaliste, il a collaboré à divers journaux et revues dont *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, *Connaissance des arts*, etc. Il est actuellement chroniqueur à *Art-absolument*. Commissaire de l'exposition *Moi! Autoportraits du 20^e siècle* au musée du Luxembourg à Paris, puis à la galerie des Offices à Florence, il a consacré de très nombreux ouvrages à des peintres dont *Indiscrétion*, *Femmes à la toilette*, qu'il vient présenter lors de cette conférence-projection. Le thème de la femme à la toilette est l'un des rares qui traverse l'histoire de l'art. Du bain à la mise en place d'une dernière boucle d'oreille, cette succession de soins et de rites met en évidence le corps de la femme et sa volonté, une fois parée, de provoquer le désir.

→ *Indiscrétion, Femmes à la toilette*, le 14 janvier à 14h30 à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan. Tél. : 01 46 60 94 00.

Ça bouge à Sceaux



**Les Gémeaux/
scène nationale**

→ **Michel Bouvet...
À l'affiche**

Michel Bouvet est né en 1955 à Tunis. Diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, il s'est tourné très tôt vers l'affiche et le graphisme. Son activité d'affichiste, il l'exerce dans le domaine culturel (théâtre, opéra, musique, danse, musées, festivals) et dans le domaine institutionnel (collectivités locales, institutions publiques). C'est à ce titre qu'il a réalisé de nombreuses affiches pour la scène nationale Les Gémeaux. Il vient de recevoir le Golden Bee Award à la Biennale internationale d'Affiches de Moscou pour l'affiche d'*Othello*, mis en scène par Thomas Ostermeier. Michel Bouvet possède son propre studio et réalise couvertures de livres, affiches et expositions personnelles. Il exposera du 20 mars au 9 avril 2013 à la Cité Internationale des Arts à Paris et vient de publier aux éditions Terre bleue *Typographies parallèles, photographies de Michel Bouvet* (sortie en librairie en mars 2013).

→ **Studio Michel Bouvet**
36 rue Sedaine, 75011
Paris. Tél. : 01 48 06 43 44.
contact@michelbouvet.com



LES GÉMEUX SCÈNE/NATIONALE

Aux armes ! À la noce !

Roumanie, de nos jours. Une équipe de tournage arrive dans un territoire désolé pour réaliser un reportage sur les «phénomènes paranormaux» qui ont traversé l'histoire du pays. À la surprise de tous, seules de vieilles femmes en deuil hantent ces ruines industrielles. Que s'est-il donc passé avant qu'existe cette usine maintenant détruite ? Il faut remonter en 1953 : alors que tout un village s'active à préparer des noces, tombe l'annonce de la mort de Staline. Une semaine de deuil national interdit toute célébration. Comment sauver la fête et se marier quand même ? Tirée d'un fait divers, *Que la noce commence* impose l'ingéniosité populaire comme une forme universelle de résistance à toutes les

oppressions. Didier Bezace met en scène de façon subtile cette lutte du petit peuple, au théâtre Les Gémeaux du 11 au 27 janvier. *«C'est tout le sens du spectacle Que la noce commence. Ces villageois roumains récalcitrants à l'ordre nouveau de la Russie soviétique sont par nature des résistants ; ils le sont de manière insouciant et frondeuse comme des gamins toujours prêts au chahut. Leur humour et leur insolence sont des armes face à la brutalité omniprésente et invisible de l'occupant»*, témoigne Didier Bezace.

→ **Que la noce commence, du 11 au 27 janvier, du mercredi au samedi à 20h45, le dimanche à 17h, au théâtre Les Gémeaux/scène nationale, 49 avenue Georges-Clemenceau. Tél. : 01 46 61 36 67.**



CINÉMA ÇA GLISSE !

Le 24 janvier à 18h, laissez-vous glisser avec le court-métrage de Guillaume Chanaud et Tim Marsh *Mouvement !* Le sport de glisse est le sujet principal de ce petit bijou, avec en prime des images de la ville de Sceaux. En effet, Tim Marsh est Scéen et a pratiqué longtemps la glisse à l'espace roller du jardin de la Ménagerie. La projection sera suivie d'une rencontre amicale avec le réalisateur.

→ **Mouvement !** de Tim Marsh, le 24 janvier à 18h au cinéma Trianon, 3 bis rue Marguerite-Renaudin. Tél. : 01 46 61 20 52.

Ça bouge à Sceaux



LES CONFÉRENCES DE SCEAUX

Tassinari et Chatel

Le fabricant et éditeur de soieries lyonnais, Tassinari & Chatel, jouit depuis le 18^e siècle d'une immense notoriété. Fruit d'une grande lignée, Pernon, Grand, Tassinari, Chatel et maintenant Lelièvre, il a perpétué et développé un savoir-faire unique pour réaliser des étoffes splendides. De nos jours, il participe à la restauration des musées et des palais du monde entier par les retissages à l'identique des tissus d'époque et produit de nouvelles soieries pour la haute couture et l'ameublement.

Jean-Pierre Planchon, Scéen, docteur en histoire de l'art, vient de publier *Tassinari & Chatel, La soie au fil du temps* aux éditions Monelle Hayot. Dans le cadre des Conférences de Sceaux, il animera la

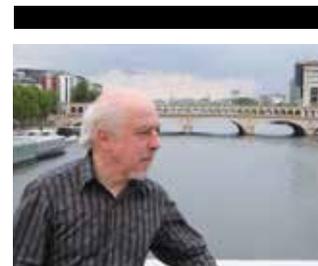
conférence *Les soieries de style Art Nouveau et Art Déco de la manufacture Tassinari et Chatel*, le 30 janvier prochain ; conférence qui portera particulièrement sur les magnifiques soieries, pour la plupart inédites, de style Art Nouveau et Art Déco, dont les décors ont été pensés par les artistes prestigieux de l'époque, tels Suzanne Lalique, Édouard Benedictus ou Adrien Karbowsky... Une séance de dédicaces et la vente de l'ouvrage sont prévues à l'issue de la conférence.

→ **Les soieries de style Art Nouveau et Art Déco de la manufacture Tassinari et Chatel**, le 30 janvier à 20h30 à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Entrée libre et gratuite. Tél. : 01 41 13 33 00 - www.sceaux.fr

CONFÉRENCES LA MAGIE DES JARDINS

Depuis la nuit des temps, les hommes ont été fascinés par les jardins. Vision d'un monde idéal recomposé, le jardin évoque le paradis perdu, l'Arcadie ou l'Eden, c'est-à-dire des mondes où l'homme s'efforce de se réconcilier avec la nature et l'univers. À l'occasion de l'année André Le Nôtre, Les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux organisent deux conférences, consacrées à l'art des jardins : l'une portera sur André Le Nôtre, jardinier, dessinateur, architecte, ingénieur et hydraulicien, paysagiste et urbaniste, magicien de l'espace. L'autre sur le jardin anglais, loin du système géométrique des jardins classiques, qui prend le contre-pied du jardin à la française...

→ **André Le Nôtre, le magicien du jardin à la française** par Jacques Favart, le 18 janvier à 14h30 ; **Le jardin anglais : une ère de liberté**, le 30 janvier à 14h30 par Christian Monjou à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 25 88.



LesSons multiples

→ **Multiples sons**

La bibliothèque municipale, dans le cadre des LesSons multiples, propose deux rendez-vous bien différents. Le premier vous invite à réfléchir sur les femmes et la tradition coutumière. À cette occasion, le 12 janvier, découvrez le film de Bai Budan *Xiaojiao Renjia, celles qui ont des petits pieds...* Dans la campagne de Shanxi, à l'est de Pékin, loin de la rutilante Chine moderne, un couple âgé continue de travailler la terre pour survivre. Madame Bai a eu les pieds bandés à l'âge de 7 ans. Quand le cinéaste veut filmer les pieds meurtris de la vieille dame, le mari s'insurge...

Le 26 janvier, Jean-Claude Henriot, Scéen, pianiste hors pair, vous fera découvrir *Les variations de Diabelli* de Ludwig Van Beethoven lors d'un concert intimiste. Attiré par la musique de chambre, il a donné de nombreux concerts en sonate avec, par exemple, le clarinettiste Michel Arrignon, puis au sein du Quatuor Olivier Massiaen fondé avec ce dernier. Il enseigne aujourd'hui au conservatoire de musique d'Évry.

→ **Façons de voir : les femmes et la tradition coutumière** le 12 janvier à 16h et **Les variations Diabelli** le 26 janvier à 16h30, à la bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10.

Ça bouge à Sceaux



Rencontre

→ **Beaumarchais : une vérité**

Vous voulez connaître toute la vérité sur Beaumarchais ? Gilles Dussert, auteur de *La machinerie Beaumarchais*, tentera d'en dégager au moins une à la bibliothèque municipale, le 19 janvier !

Depuis deux siècles, les historiens et les critiques littéraires de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais en ont dressé un portrait différent. Gilles Dussert dissèque et analyse les archives civiles du Châtelet, mais recueille et reconstitue également les témoignages des cercles d'amis de Beaumarchais, de sa famille, voisins, enseignants, maîtresses. Il rend ainsi compte, le plus fidèlement possible, non seulement du personnage public, mais aussi de son intimité.

Entre étude littéraire et biographie, *La machinerie Beaumarchais* dresse le portrait d'un homme aux multiples visages, en rétablissant les liens entre le parcours intimiste et la création chez ce personnage complexe, dramaturge, musicien et homme d'affaires.

→ *La machinerie Beaumarchais*, rencontre avec Gilles Dussert, à 16h à la bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10.



ATELIER D'ŒNOLOGIE

Papilles et cépages

Vous appréciez les bonnes choses ? Le centre social et culturel des Blagis propose une initiation à la dégustation du vin, animée par Wine Aura, analyste des terroirs. Le but ? Comprendre les différences majeures qui existent entre les grandes régions viticoles françaises. Seront abordées les principales caractéristiques des appellations de chacune des régions à travers la reconnaissance des cépages et la typicité des terroirs. Le premier atelier a eu lieu en novembre dernier. Il vous reste encore cinq rendez-vous, qui ont lieu le mercredi de 19h30 à 21h, pour ce cheminement gustatif : *Le bordelais* le 23 janvier ;

La Bourgogne, le 20 février ; *La vallée du Rhône*, le 20 mars ; *La vallée de la Loire*, le 17 avril et *Le Languedoc-Roussillon*, le 22 mai. À l'issue de ces ateliers, vous obtiendrez le diplôme Wine Aura ! De quoi épater vos amis, lors d'un prochain dîner.

- **Tarifs par atelier d'1h30 :** 20€ par personne (adhérents) ou 25€ (non adhérents). Pour six ateliers d'1h30 : 100€ (adhérents) ou 120€ (non adhérents).
- **Réservation obligatoire auprès du CSCB, 2 rue du Docteur-Roux. Tél. : 01 41 87 06 10.**

SCEAUX ET SES ECRIVAINS

PATRICK ROGER, EMMANUEL JAFFELIN ET JEAN-FRANÇOIS BÈGE

Patrick Roger édite *Patrick Roger, l'Art & la Matière*. Ce beau livre relié retrace en textes et en images l'univers étonnant de l'artiste chocolatier scéen, sur des textes de Jean-Marc Dimanche. Jean-François Bège, Scéen, journaliste et écrivain, rédacteur en chef du *Courier du Parlement*, publie *Le fabuleux destin des Bernadotte*. L'occasion de démêler le vrai du faux dans quantité d'anecdotes mille fois racontées à propos des Bernadotte... Quant à Emmanuel Jaffelin, professeur de philosophie à Lakanal, il publie *Petite philosophie de l'entreprise*.

Ça bouge à Sceaux



CROSS DE SCEAUX

Dans la course

Le chiffre 37 vous portera bonheur ! Cette édition du cross de Sceaux sera gagnante ! Pour les Scéens, et les habitants des villes limitrophes, ce rendez-vous sportif proposé par la ville de Sceaux, est un moment fort où chacun se mesure à soi-même. Pour Cyril, par exemple, cette course est à la fois « un challenge, mais également une aventure familiale avec la Foulée pour tous ». En effet, ce papa de deux petits garçons s'entraîne tous les jours, un mois avant la date fatidique, pour remporter une belle victoire. Cette année, le coup de sifflet est prévu pour le 24 février. Vous trouverez d'ores et déjà dans les pages centrales de ce Sceaux Mag,

la liste des courses du cross de Sceaux, ainsi que les conditions de participation. Pour s'inscrire, deux modalités sont proposées : en ligne sur www.sceaux.fr du 7 janvier au 21 février 2013 à minuit, ou en mairie du 4 au 21 février 2013 à 20h.

Pour rappel, si vous n'êtes pas licencié de la fédération française d'athlétisme ou de triathlon (licence FFA, FFTri, FFCO ou FFPM), un certificat médical de non contre-indication est obligatoire.

→ **37^e cross de Sceaux. Tous les renseignements en pages centrales de Sceaux Mag ou sur www.sceaux.fr**

COURS COLLECTIF

RELAX !

Le centre social et culturel des Blagis propose une toute nouvelle activité : la remise en forme «relaxation dynamique», animée par une sophrologue relaxologue. À travers des mouvements, des exercices de respiration et de visualisation, cette technique est idéale pour permettre un relâchement musculaire et mental. Les séances se tiennent les vendredis de janvier à mars, de 19h45 à 21h15, à savoir les 11, 18 et 25 janvier ; les 2, 8, 15 et 22 février et le 1^{er} mars.

Le prix des quatre séances est de 40€ ; les huit séances sont à 70€. Un certificat médical et l'adhésion au CSCB sont obligatoires.

→ **CSCB, 2 rue du Docteur-Roux. Tél. : 01 41 87 06 10**



Les clubs sportifs

Le club de cyclotourisme de la ville de Sceaux (CTVS) fêtait son 30^e anniversaire le 1^{er} décembre dernier, en présence de son président, Patrick Zannier, de tous ses adhérents, ainsi que de Philippe Laurent, maire de Sceaux. Ce club très actif regroupe les amoureux et férus du cyclotourisme, un club dynamique et très investi dans la vie locale. Lors du discours du président, chacun a été remercié de son investissement dans la vie du club.



De son côté, l'ASAS Basket fêtait le même jour ses 70 ans ! La soirée a accueilli bon nombre d'adhérents qui se sont retrouvés autour d'une paëlla géante et d'un match de l'équipe féminine NF3 et de l'équipe masculine NM3. Philippe Laurent, maire de Sceaux, et Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué au Sport, étaient également présents pour féliciter ce club phare de la vie sportive locale. Longue vie à ces deux clubs !

→ **CTVS, 20 rue des Clos Saint-Marcel. www.ctvsceaux.fr**

→ **ASAS Basket, 20 rue des Clos Saint-Marcel. www.asasbasket.com**

Ça bouge à Sceaux

LES RÉSULTATS DES CLUBS SPORTIFS

● **BASKET**

Équipes féminines NF3

Sceaux - Alençon : **78** à 59

Compiègne - **Sceaux** : 63 à **76**

Sceaux - Douvres : **76** à 61

Classement 1^{er} avec 11 victoires et 1 défaite

Équipes masculines NM 3

Sceaux - Recy St Martin : **76** à 60

Val de Seine - **Sceaux** : 69 à **98**

Cambrai - **Sceaux** : 65 à **78**

Classement : 1^{er} avec 12 victoires

● **TENNIS DE TABLE**

Équipe 1, régionale 2

Pantin - Sceaux : 38 à 22

Sceaux - Bois Colombes 2 : 25 à 35

Classement 8^e avec 7 défaites

Équipe 2 : Départementale 1

Sceaux - Isséenne : **37** à 33

Reuil 7 - **Sceaux** : 21 à **36**

Classement 4^e avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites

Équipe 3 : Départementale 2

Courbevoie - Sceaux : 35 à 25

Sceaux - Antony 5 : 28 à 32

Classement 4^e avec 3 victoires et 3 défaites

● **TENNIS**

Championnat des 36 communes :
Châtenay-Malabry et Sceaux :
3 victoires partout.

Le TC Sceaux a été éliminé au set
average et reversé dans le tableau
« consolante ». Dans ce tableau, Sceaux
bat Nanterre : 5 victoires à 1 et
se qualifie pour les 1/4 de finale.



Retrouvez les résultats des clubs régulièrement mis à jour sur www.sceaux.fr, rubrique Sport



du 9 janvier au 12 février 2013

-30%

Soldes *

* Sur une sélection d'articles selon stock disponible



Le lièvre et la tortue

2/4 allée des Fontaines - 92330 SCEAUX

Tél. : 01 41 13 81 93 - lelievre-et-latortue@orange.fr

Garage VAN'S CAR

Nous sommes à votre service !!!

ACHAT-VENTE REPARATION
AUTOMOBILE
483 AVENUE DU GENERAL DE
GAULLE 92140 - CLAMART
TEL : 01 46 30 34 06
06 99 50 32 34
FAX : 01 46 30 24 03
EMAIL : garage@vans-car.fr

**VAN'S CAR VOUS PROPOSE UN ENTRETIEN MECANIQUE
GARANTIE TOUTES MARQUES**

Un problème pour vous déplacer jusqu'à votre garage?
Van's car a la solution pour vous faciliter la vie.
Nous vous proposons de nous déplacer
directement chez vous !!!
Il vous suffit de nous téléphoner au
01 46 30 34 06 ou au 06 99 50 32 34.

REPARATION RAPIDE

AMORTISSEURS	ECHAPPEMENT
FREINAGE	EQUILIBRAGE
PNEUMATIQUE	VIDANGE
PARE-BRISE	CONTROLE TECHNIQUE
ALLUMAGE	RECHARGE CLIM

Bonne route avec **VAN'S CAR**

LGA

STRATEGIE & PATRIMOINE

Gestion Privée Indépendante

Conseil en Stratégie Patrimoniale
Conseil en Investissements Financiers et Immobiliers

Nos compétences :
Préparer votre retraite, Optimiser vos placements,
Protéger et transmettre votre patrimoine.

Tél. : 01 49 84 33 48
Mobile : 06 71 22 85 89
Site Internet : www.lga-sp.com
C.I.F. agréé par l'A.M.F.

Indépendance - Expertise - Accompagnement - Confidentialité

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE

fca

isole vos murs, fenêtres et combles !

fcaweb.fr

01 41 87 08 25

NF SERVICE

“ Et si on trouvait la solution auditive qui vous convient vraiment ? ”

Enfin une solution À VOTRE MESURE

Pour moins de **25 €/mois***

Et toujours **vosre bilan conseil auditif et essai 100% gratuit**** avant achat

www.coscas-audition.fr

*Services et prestations Coscas-Audition inclus. ** Test non médical. L'appareil auditif est soumis à prescription médicale

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Exemple (hors assurances facultatives) : pour un achat d'un montant de 980€ : vous réglez 48 Mensualités de 24,48€. Montant total du crédit : 980€. TAEG fixe : 9,60%. Taux débiteur fixe : 9,20%. Coût du crédit : 195,04€. Montant total dû : 1175,04€. Durée maximum du crédit : 48 mois. Coût mensuel de l'assurance (s'ajoute à la mensualité) : 2,46€ pour DIM, 3,46€ pour DIM+CHOM et 3,46€ pour SENIOR.*

* Offre valable du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2012, sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE (RCS Nanterre 719 807 406) - Intermédiaire en assurances - N° ORIAS 07 008 346 - Assurances souscrites auprès de SOGECAP et SOGECAP RISQUES DIVERS, entreprises régies par le Code des Assurances. FRANFINANCE, SOGECAP et SOGECAP RISQUES DIVERS, sont des filiales du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Vous disposez du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de crédit. **Conditions au 01/09/2012.**

**PRENEZ VITE RENDEZ-VOUS : 9, RUE DES ÉCOLES • 92330 SCEAUX • TÉL : 01.41.13.96.96
137, RUE HOUDAN • 92330 SCEAUX • TÉL : 01.55.52.10.00**



ASSOCIATIONS

Communiqués

● CSCB

En juin dernier, nous avons déjà informé les Scéens sur les agissements pernicieux d'une habitante de Sceaux à l'encontre du centre social et culturel des Blagis. Depuis, cette personne n'a cessé de diffuser, dans différents quartiers de Sceaux, des tracts diffamant le CSCB. Les propos de ces tracts sont confus et difficilement compréhensibles. Mais comme ils semblent émaner du CSCB, de nombreuses personnes nous questionnent pour avoir des éclaircissements. Il y a en fait usurpation d'identité. Que les Scéens se rassurent, le CSCB va bien. Il est victime d'actes malveillants d'une personne qui, malgré les actions conjointes de la Ville et du CSCB, n'a de cesse de calomnier.

● Sceaux culture, loisirs et amitié

Visites : musée Baccarat ; coulisses du Lido ; nouveau département art de l'Islam au Louvre ; déjeuner au Sénat puis visite, Val-de-Grâce : église, couvent, musée.

Expositions : Canaletto à Venise. Van Cleef & Arpels. Rubens, Van Dick, Jordaens et les autres.

Activités : galette des rois. Conférence goûter : les années folles. Dîner dégustation *Art du vin*. Cercle de lecture. Chorale. Deux niveaux d'anglais. Gymnastique douce, etc.

→ Renseignements sur nos autres activités : www.scla-asso.fr ou 01 46 60 94 00.

● Musique et orgue

Les chanteurs du *Chœur du Loing* en Bièvre et les solistes accompagnés au piano par Cécile Jae Sook, dirigés par M.H. Hertmanni Cospen, et le Trio V. Nudera, parrainés par l'association *Musique et orgue*, vous informent de leur concert **dimanche 13 janvier à 16h30** à l'église Saint-Jean-Baptiste. Programme de pièces choisies : Mozart *Les Nocturnes*, Brahms *Schicksalslied*, Mendelssohn *Die erste Walpurgisnacht*, mais aussi celles de Anton Stadler, de Vojtec Nudera et de Jiri Druschetky pour clarinettes et cor de basset. En souhaitant vous retrouver nombreux pour ce moment musical.

→ Renseignements, réservations : 01 47 40 80 63, tarif 10 €, gratuits pour les moins de 12 ans.

● CSAI - Centre scéen des amitiés internationales

Le CSAI organise le **samedi 19 janvier** à la Halle des Blagis, place des Ailantes, une grande soirée sur le thème de La Provence avec repas dansant animé par l'orchestre Michel Leville. Cette soirée est ouverte à tous. Venez nombreux profiter de l'ambiance amicale et festive de notre association.

→ Tarifs : adultes 35 €, jeunes 10 €. Renseignements et réservations : 06 47 00 42 76 csai92@orange.fr

● Bienvenue à Sceaux

La présidente et les responsables de l'association souhaitent une Bonne Année aux Scéens.

Visites : l'atelier du nouveau France, l'hôtel de la marine, les secrets de la Géode, le musée du thé.

Exposition : Sur les pas de Chateaubriand en Terre Sainte, Chypre entre Byzance et l'Occident, les Arts de l'Islam, l'âge d'or des cartes marines, le musée Zadkine. Déjeuner au Louchebem, le restaurant des bouchers de Paris, goûter-conférence sur l'histoire des Halles de Paris au *Pied de Cochon*.

Atelier beauté mené par une esthéticienne.

→ Renseignements : 01 46 60 55 27 (ap. 18h), 01 46 83 02 04. Permanences 10h30/11h30 (sauf mercredi, week-end) 14 ter rue des Imbergères.

● AVH

L'association propose services et activités permettant de maintenir l'autonomie des déficients visuels :

- aide à la vie quotidienne : matériels spécialisés, locomotion ;
 - club informatique adapté : lecture, écriture, Internet, aide à la basse vision ;
 - culture et loisirs : promenades accompagnées, sorties culturelles, cinéma en audiovison, atelier sculpture et modelage, livres et périodiques audio ;
 - apprentissage du braille.
- Partagez notre action, votre disponibilité nous sera précieuse, rejoignez notre équipe de bénévoles.

→ Permanences : lundi, mardi, jeudi 9h/16h, mercredi et vendredi 9h/12h 2 rue des Écoles, tél. : 01 55 52 06 06.

● Scouts d'Europe de Sceaux

Vous avez des enfants entre 8 et 16 ans dynamiques qui aiment la vie en plein air, les aventures ? Venez avec eux **le 2 février à 19h30** à l'Ancienne mairie pour découvrir le groupe des scouts d'Europe de Sceaux, ses activités et ses valeurs. Nous vous invitons à partager quelques crêpes en ce jour de la chandeleur en regardant le spectacle préparé par les enfants.

● France Alzheimer 92

France Alzheimer 92 informe qu'une nouvelle session de la «Formation des aidants», familiaux ou non, aura lieu au 1^{er} trimestre 2013 pour répondre aux souhaits des familles inscrites sur la liste d'attente et celles qui voudraient en bénéficier. Les dates prévues sont **les 12 et 26 janvier, les 9 et 23 février et le 23 mars**, le samedi à 15h au foyer APEI, 42 rue d'Estienne d'Orves à Fontenay-aux-Roses (bus 194, arrêt Abbé-Grandjean).

Pour ce stage gratuit, les aidants peuvent s'inscrire le plus tôt possible au 01 47 02 79 38 ou delaviba.md@orange.fr

FA92 rappelle que les deux groupes de parole de Sceaux se réuniront :

- à l'espace Seniors, 8 ter rue Marguerite-Renaudin, **les 12 janvier, 9 février et 23 mars.**
- à la Résidence Saint-Charles, 99 rue Houdan, **les 26 janvier, 23 février et 30 mars.**

ASSOCIATIONS

Communiqués

● MAP Réussite

MAP Réussite propose une présentation de l'ennéagramme, carte du fonctionnement des êtres humains. Il parle de vous, de vos proches, de vos relations... Il montre en quoi nous sommes semblables et en quoi nous sommes différents.

Il est utilisé dans le monde entier par des particuliers, des groupes, des éducateurs, des thérapeutes, des conseillers spirituels, des enseignants..., des consultants, des responsables des ressources humaines, des coaches pour mieux se connaître, mieux communiquer, pour se libérer de nos limitations et de nos

automatismes et aider les autres à faire de même...
Mardi 29 janvier à 20h30,
Ancienne mairie de Sceaux
(68 rue Houdan).

→ **Inscription : 06 75 98 64 62**
contact92@mapreussite-
PAF : 5 €
www.mapreussite.com

● Braderie de la Croix-Rouge

Samedi 2 février 2013 de 10h à 17h30, la Croix-Rouge de Sceaux organise une grande braderie d'hiver : bonnes affaires, petits prix et grande tombola sont au programme.

→ **Halle des Blagis,**
6 place des Ailantes.

● Concours Enfants-Poètes

Jusqu'au 1^{er} mars 2013, participez au concours « Enfants-Poètes » organisé par l'association Les Rencontres poétiques de Bourg-la-Reine. Les enfants peuvent s'inscrire dans deux catégories :

Catégorie 8/10 ans (CE2-CM1)

Les enfants doivent envoyer leur poème, illustré s'ils le souhaitent, accompagné d'une fiche indiquant : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, éventuellement e-mail.

Catégorie 10/11 ans (CM2)

Les enfants s'inscrivent avec leur classe. Les poèmes

doivent être illustrés avec des timbres (l'association peut aider pour fournir les timbres et pour la mise en page).

La remise des prix aura lieu au printemps 2013.

→ **Envoyer les poèmes avant le 1^{er} mars 2013 à :**
Françoise Trécourt, 37 rue Oger, 92340 Bourg-la-Reine
trécourt.chika@wanadoo.fr
Tél. : 01 46 65 31 81

AUDITION NOUVELLE le spécialiste de l'audition à Sceaux



Bonjour,
Je vous invite aux journées **POUR MIEUX ENTENDRE**

Découvrez les nouvelles aides auditives numériques :

- Les aides auditives "invisibles"
- Confortables et discrètes
- Des solutions rechargeables
- Compatibles avec la télévision et le téléphone

Prenez rendez-vous
et bénéficiez de nos offres spéciales

SIEMENS



BILAN GRATUIT
de votre
audition⁽¹⁾

ESSAI CHEZ VOUS
D'UNE SOLUTION
AUDITIVE⁽²⁾

GARANTIE 4 ANS⁽³⁾
de vos aides
auditives
perte / vol
casse / panne

Delphine GERSTLÉ
Audioprothésiste diplômée d'État

SCEAUX

2, avenue Charles Péguy
(proche de la Poste - Centre Ville)

01 46 61 51 32

auditionnouvelle
centre de correction auditive



Bon à savoir

Menus au restaurant scolaire

Du 2 au 4 janvier

MERCREDI

cake emmental olives
émincé de dinde sauce
tomate
brocolis
pommes vapeur
fromage au choix
compote de pommes
**compote pomme
banane**

JEUDI

potage Crécy
rôti de bœuf
pommes rissolées
haricots verts
fromage au choix
fruit de saison

VENREDI

carottes râpées
betteraves crues râpées
omelette nature
haricots verts
pommes boulangère
fromage au choix
mousse au chocolat noir
mousse au chocolat au lait
yaourt nature bio

Du 7 au 11 janvier

LUNDI

salade de tortis
à la catalane
filet de colin meunière
carottes Vichy bio
pommes vapeur
fromage au choix
fruit de saison

MARDI

céleri rémoulade
boulettes d'agneau
sauce tajine
purée
haricots verts
yaourt bio à la vanille
yaourt aromatisé bio
galette des rois

MERCREDI

friand au fromage
rôti de porc au jus
rôti de dinde au jus*
pommes rissolées
pêlé-mêlé à la
provençale
fromage au choix
flan à la vanille
flan au chocolat

JEUDI

carottes râpées bio
pizza volaille et
champignons
feuilles de batavia
fromage au choix
compote de pommes
compote pomme fraise

VENREDI

velouté aux légumes
pavé de poisson mariné
à la provençale
épinards béchamel
pomme cube à la vapeur
fromage blanc bio
yaourt nature bio
fruit de saison

Du 14 au 18 janvier

LUNDI

salade de tomates
steak de colin à
la dieppoise
boulgour bio
haricots verts
fromage au choix
flan nappé au caramel
**mousse au chocolat
au lait**

MARDI

blé à la provençale
omelette
jardinière de légumes
haricots blancs
fromage au choix
fruit de saison

MERCREDI

salade nantaise
gigot d'agneau
courgettes à l'ail
pommes noisette
yaourt bio au citron
yaourt bio à la vanille
fruit de saison

JEUDI

endives vinaigrette
poisson blanc crumble
de pain d'épices
pommes vapeur
ratatouille
fromage au choix
moelleux aux abricots
maison

VENREDI

velouté de carottes
penne à la carbonara
penne à la carbonara
(sans porc)*
yaourt aromatisé bio
fromage blanc bio
fruit de saison

Du 21 au 25 janvier

LUNDI

salade de pommes de
terre à la parisienne
paupiette de veau
julienne de légumes
lentilles
yaourt aromatisé bio
**yaourt bio
à la framboise**
fruit de saison

MARDI

salami
roulade de volaille*
cubes de colin sauce
safranée
petits pois au jus
riz aux petits légumes
fromage au choix
compote pomme banane
pêches au sirop

MERCREDI

crêpe au fromage
moussaka
fromage au choix
liégeois au chocolat
liégeois à la vanille

JEUDI

carottes râpées bio
rôti de bœuf sauce olive
bouquet de brocolis
pommes vapeur
fromage au choix
fruit de saison

VENREDI

velouté de poireaux et
pommes de terre
poisson blanc gratiné
au fromage
purée de pommes de terre
haricots verts
fromage blanc bio
yaourt nature bio
fruit de saison

Du 28 janvier
au 1^{er} février

LUNDI

salade de betteraves
lasagnes à la bolognaise
yaourt aromatisé bio
yaourt à la vanille bio
fruit de saison

MARDI

céleri rémoulade
filet de hoki pané
jeunes carottes
pommes cube vapeur
fromage au choix
mousse au chocolat au lait
**crème dessert
au caramel**

MERCREDI

taboulé
poulet rôti
haricots beurre
pommes cube vapeur
fromage au choix
compote pomme banane
compote de pommes

JEUDI

carottes râpées bio
sauté de bœuf sauce
Marengo
chou fleur persillé
pommes rissolées
fromage au choix
cake à la vanille

VENREDI

velouté aux légumes
omelette au fromage
coquillettes
épinard béchamel
yaourt nature bio
fruit de saison

Les annonces publiées dans SceauxMag sont réservées aux particuliers scéens.

Si vous souhaitez qu'une annonce soit publiée, vous avez deux possibilités. Soit vous remplissez un formulaire à l'accueil de la mairie (122 rue Houdan), soit vous téléchargez ou remplissez directement ce formulaire en ligne à partir de : www.sceaux.fr

Toute personne demandant la publication d'une annonce dans Sceaux Mag et sur le site de la Ville est réputée avoir pris connaissance du règlement (disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.sceaux.fr).

● EMPLOI SERVICES

Dame propose travaux de couture, retouches et reprises. **Tél. : 01 43 50 43 67.**

J.F. avec expérience cherche garde d'enfants au domicile des parents, repassage, heures de ménage à Sceaux ou Bourg-la-Reine. **Tél. : 06 34 09 51 65.**

Éducatrice à la retraite garde vos enfants à temps complet au domicile des parents. **Tél. : 01 40 91 06 02.**

Dame cherche à garder nourrisson au domicile des parents, 0 à 3 ans. **Tél. : 06 52 13 79 16.**

Jeune dame cherche à s'occuper d'une personne âgée, ménage, aide à domicile, courses. **Tél. : 06 21 82 27 57.**

Jeune femme cherche heures de ménage et repassage. **Tél. : 06 15 08 85 47 (ap. 19h30).**

Lycéenne cherche à garder vos enfants et aide aux devoirs si nécessaire. **Tél. : 06 66 89 74 77.**

● COURS PARTICULIERS

Cours de maths physique chimie par professeur d'université très expérimenté pour supérieur, lycée, collège, préparation concours et examens. **Tél. : 06 74 31 62 00.**

Agrégée de lettres propose cours de français et de littérature niveaux lycée, classes préparatoires, université. **Tél. : 06 13 42 85 10.**

Professeur de sciences physiques donne cours de soutien, tarifs modérés. **Tél. : 01 46 60 16 97.**

Enseignante expérimentée donne cours de français tous niveaux, méthodologie, préparation au Bac de français, remise à niveaux, soutien. **Tél. : 06 78 24 77 84.**

● IMMOBILIER

Cherche studio d'environ 15 m² à Sceaux ou environs proches. Contacter M. Massaro. **Tél. : 01 46 60 38 30 (entre 11h30 et 15h).**

À louer emplacement de parking très facile d'accès, résidence Astrid, 11 bis rue de la Chrétienté, 95 € cc. **Tél. : 06 62 47 05 50.**

Location box en sous-sol Sceaux centre, éclairé, avec gardien. Disponible en février 2013. **Tél. : 06 64 40 53 94.**

● VENTES

Vends Renault Twingo neuve. **Tél. : 01 40 91 06 02.**

Vends lot de vêtements, peu portés, pour garçon de 4 ans (Gap, Catimini, S. Major) etc. 56 pièces au total + 2 paire de chaussures cuir T. 27. Valeur 700 € vendu 250 €. **Tél. : 06 03 15 46 51.**

Bureau informatique en verre avec 3 tablettes + 1 tirette pieds chrome L 114 P 73 H 75 cm, 80 € à débattre. **Tél. : 06 14 55 25 46.**

● DIVERS

2 collégiens de Lakanal proposent un service de réalisation de films à partir de vos photos et vidéos, idéal comme cadeau. **Tél. : 01 49 73 28 02.**

Mamie se rend utile gratuitement dans famille anglaise afin d'apprendre l'anglais usuel. **Tél. : 06 83 10 73 67.**

Avis de recherche : extraordinaire chat persan de 5 ans, opéré, robe écru, yeux verts assortis à son collier, perdu entre parc de Sceaux et Coulée verte. Si vous l'avez recueilli, récompense offerte. **Tél. : 06 01 17 19 10.**

FENÊTRE SUR

● Antony

Salon du cercle culturel et artistique d'Antony
Invité : Marc Folly
Du 18 janvier au 3 février
Maison des Arts

→ Renseignements : www.ville-antony.fr

● Bourg-la-Reine

Semaine de l'orientation
Du 16 au 26 janvier

→ Renseignements : CIO de Sceaux : 01 46 60 48 21

→ CELEERS de Bourg-la-Reine : 01 46 64 74 56
www.bourg-la-reine.fr

● Châtenay-Malabry

Salon artistique
Du 19 janvier au 3 février
Hôtel de Ville

→ Renseignements : 01 46 83 45 71
www.chatenay-malabry.fr

● Le Plessis-Robinson

Salon des artistes amateurs robinsonnais

Du 26 janvier au 3 février
Moulin Fidel

→ Renseignements : 01 40 83 10 70
www.plessis-robinson

● Verrières-le-Buisson

Art contemporain
Séries et variations
Du 11 au 27 janvier
Maison Vaillant,
66 rue d'Estienne-d'Orves

→ Renseignements : 01 69 53 78 21
www.verrieres-le-buisson.fr

● Wissous

Fest'hiver
Du 21 décembre au 4 janvier
Place de la mairie
Pistes de luge et ski de fond
Manège d'antan, animations

→ Renseignements : www.mairie-wissous.fr

Permanences

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 17h30, sur rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Tél. : 01 41 13 33 00.

CAUE 92

Un projet d'habitation ? Le CAUE vous aide, avec la Ville, en amont d'un permis de construire ou d'une déclaration au préalable. Permanence les 1^{er} et 3^e mercredis du mois sur rendez-vous, en mairie de 17h à 19h. Tél. : 01 41 13 33 00.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIÈVRE

3 Centrale Parc, av. Sully Prudhomme à Châtenay-Malabry. Tél. : 01 41 87 82 82 / Fax : 01 41 87 82 83.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous de 11h à 18h. Tél. : 01 41 13 33 00.

CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 17h à 19h, à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Le lundi de 10h à 12h au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux.

ESPACE INFO ÉNERGIE ET HABITAT DES HAUTS-DE-BIÈVRE

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14h à 17h. Hôtel de ville, 122 rue Houdan. N° vert : 0800 006 075, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DES BLAGIS

8 bis rue de la Sarrazine, Bagneux. Tél. : 01 46 64 14 14. mjd.blagis@orange.fr Ouverte du lundi au vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.

MAISON DU TOURISME

Jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 19 03 / 01 41 13 34 28. maisondutourisme@sceaux.fr Horaires d'octobre à mars : fermé le lundi, ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Services de garde



● PHARMACIES

Dimanche 6 janvier
Pharmacie de la Bièvre
(Bourg-la-Reine)
41 boulevard Carnot
01 46 63 07 95

Dimanche 13 janvier
Pharmacie Seyfried
(Bourg-la-Reine)
96 av. du Gal-Leclerc
01 46 61 96 96

Dimanche 20 janvier
Pharmacie Nguyen Phung
(Bourg-la-Reine)
1 place Condorcet
01 46 61 84 21

Dimanche 27 janvier
Pharmacie de la Faïencerie
(Bourg-la-Reine)
15 av. du Gal-Leclerc
01 46 65 08 59

Dimanche 3 février
Les informations n'ont pas été communiquées par l'Agence régionale de santé à la date où nous imprimons.

● INFIRMIÈRES

Dimanche 6 janvier
Mme Mercier
5 passage
Marguerite-Renaudin
01 43 50 13 93

Dimanche 13 janvier
Mme Gillet
Mme Fuoco
10 rue Florian
01 47 02 30 80

Dimanche 20 janvier
Mme Loiseau
Mme Saint-Joannis
22 square Robinson
01 46 60 09 74

Dimanche 27 janvier
Mme Panzovski
10 rue Florian
01 47 02 24 23
Mme Eugénie Crépet
10 rue Florian
06 16 97 84 74

Dimanche 3 février
Mme Thiriet-Bouchilloux
Mme Ablin
155 rue Houdan
01 46 61 98 03



Collecte des déchets

La collecte sélective



Sapins de Noël

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre collectera les sapins de Noël les mardis matin 8 et 15 janvier.



Les objets encombrants

Secteur 1 : les lundis 7, 21 janvier et 4 février.
Secteur 2 : les lundis 14, 28 janvier et 11 février.
Secteur-résidence des Bas-Coudrais : tous les lundis matin (objets à sortir la veille au soir).



Les déchets toxiques

Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète. Prochaines collectes les samedis 5 janvier et 2 février de 10h à 12h, parking de Gaulle et de 14h à 16h place des Ailantes.

+ Pour rappel, vous pouvez obtenir votre calendrier de collecte personnalisé sur le site Internet de la Communauté d'agglomération (www.agglo-hautsdebievre.fr) en tapant votre adresse.

→ Déchetterie communautaire à Verrières-le-Buisson. Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h15.

→ Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, service Environnement. Tél. : 01 41 87 81 61 infodechets@agglo-hautsdebievre.fr

GROUPE SCOLAIRE SAINTE JEANNE D'ARC

ÉCOLE ...

MATERNELLE ET PRIMAIRE :

- Éveil musical et linguistique dès la maternelle
- Initiation à l'anglais, à l'allemand, à l'italien et à l'espagnol en CM1 - CM2
- Éducation physique
- Étude du soir
- Chorale



Sainte Jeanne d'Arc

... et COLLÈGE :

- 2 langues vivantes dès la 6^e
Anglais et allemand
Anglais et espagnol
Anglais et italien
- Mandarin
- SVT en anglais
- 3 langues vivantes en 4^e
- Latin et grec
- Passage des examens de Cambridge

RELAIS PARENTAL - ACCUEIL DES ENFANTS JUSQU'À 20 HEURES ET LE MERCREDI

ÉCOLE : 7, rue du Docteur Berger – Tél. : 01.41.13.07.95

COLLÈGE – ADMINISTRATION : 27, rue des Imbergères – 92330 SCEAUX – Tél. : 01.41.13.07.87

RER B, station SCEAUX

Bus : 128 – 192 – 395

AUTOUR KIDS Pour le bien-être de votre famille

Pour des solutions de gardes régulières ou occasionnelles sur-mesure et de qualité

Un recrutement permanent :
Expérience et un bon contact avec les enfants exigés

Contactez nos agences :
01 46 60 70 01
Interventions sur l'ensemble du 92 et de Paris

Contactez-nous pour prendre rendez-vous.
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h30
et le samedi de 10h à 13h

Aides de la CAF - CESU acceptés
Crédit d'impôts de 50%*

* dans les limites prévues à l'article 106 du code général des impôts

1 bis, rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART
18, rue des Bas Rogers - 92800 PUTEAUX
25, rue Retrou - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE
www.autourdeskids.com

ESTHETIC CENTER

à partir de
4€⁵⁰*
L'ÉPILATION

ESTHETIC CENTER SCEAUX
112BIS RUE HOUDAN
92330 SCEAUX
(ENTRÉE AV. CHARLES PÉGUIN)
TEL. 09 83 20 22 01
MARDI AU SAMEDI 10H - 19H

RECOURS DE SANTÉ
PROFESSEUR
100% FRANCE

* Prix indicatif, sous réserve de la validité de l'assurance et d'un engagement de 12 mois. À partir de 1 an, 119€ au maximum. 100% remboursé par votre assureur (tarif prépayé).

Épargne Évolutive CIC

Faites grandir votre épargne sur des fondements solides.

CIC Sceaux
53 rue Houdan - 92330 Sceaux
Tél. : 0820 079 136* Email : 10674@cic.fr
Agence ouverte du mardi au samedi.

CIC
Parce que le monde bouge.

cic.fr

2 maisons de retraite
proches de chez vous

• Accueil de personnes valides ou dépendantes
• Séjour permanent ou temporaire
• Animations quotidiennes
• Restauration élaborée par nos chefs

Sceaux
Résidence Saint Charles
99 rue Houdan
92330 Sceaux
01 41 13 34 34

Sceaux
Maison de retraite spécialisée Alzheimer
La Maisonnée du Sentier
100 rue Houdan
92330 Sceaux
01 41 13 34 34

Point Infos-Conseils 7j/7
0825 021 022
Accueil en urgence *6,15€ / mn
0825 011 012
www.medica-france.fr

37 maisons de retraite en région parisienne

MEDICA

Les informations, chiffres et opinions dans les tribunes ci-dessous sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe : Vivre à Sceaux - Majorité municipale (UDI, UMP, sans étiquette) Cadre de vie préservé, socle d'une ville durable.

Pendant deux ans, de 2008 à 2010, le plan local d'urbanisme de notre ville a fait l'objet d'une large démarche de concertation en faveur d'un projet de ville durable.

En respectant l'équilibre environnemental et urbain de Sceaux, le PLU approuvé en octobre 2010 a comme objectif de maintenir la population autour de 20 000 habitants, tout en préservant les éléments essentiels du patrimoine architectural et en conservant le caractère pavillonnaire et arboré de la ville. La Ville s'est en outre dotée d'un outil supplémentaire de protection avec l'adoption d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP).

Pour faire face à d'éventuelles menaces extérieures qui pourraient nous imposer une forte densification, nous avons ainsi organisé la protection maximale de notre cadre de vie.

Nous savions certes que les jeux de langage étaient une spécialité chez certains. Mais nous n'avions pas imaginé que **l'opposition municipale, après avoir été sévèrement déboutée devant la justice**, en arriverait à laisser entendre que notre PLU serait une

« source de dégradation des relations de voisinage et de quartier »¹ !

Ces « arguments » sont totalement contraires à la réalité.

Car la réalité est tout autre. Au 31 décembre 2000, il existait 8 contentieux en cours en matière d'urbanisme à Sceaux, dont 5 introduits par des habitants, 2 par des associations et 1 par un promoteur. Fin décembre 2012, après qu'une nouvelle fois le juge ait donné raison à la Ville sur un dossier concernant la maison de retraite Renaudin², il y avait 8 contentieux en cours, dont 4 introduits par des particuliers, 3 par deux associations et 1 par un promoteur. Où donc est la « multiplication des contentieux », dont semble se réjouir la Voix des Scéens ? Où donc est cette « dégradation des relations de voisinage », en dehors de celle que provoquent une ou deux associations dites « de quartier » dont le seul objectif semble être de diffuser la peur et l'inquiétude dans la population ? La réalité, c'est que le tribunal a rejeté les dix points faisant l'objet du recours que la Voix des Scéens a intenté contre la ville de Sceaux sur le PLU. La réalité, c'est que la quasi totalité des recours intentés contre la Ville sont perdus par les requérants. La réalité,

c'est qu'affirmation ne vaut pas démonstration. La réalité, c'est que l'opposition ne sait comment réagir pour ne pas perdre la face.

Notre équipe municipale continuera de se battre pour que Sceaux bénéficie d'un cadre de vie agréable et favorable à la convivialité et au partage. Nous sommes fiers de notre engagement en faveur d'une offre importante de services publics, d'équipements et de loisirs, accessibles à tous.

Cette année encore, nous travaillerons avec tous les Scéens qui le voudront pour défendre nos valeurs, préserver la qualité de vie et la convivialité, piliers de notre « vivre ensemble ». Avec vous, nous faisons le vœu de transmettre aux générations futures le cadre exceptionnel de la ville que nous aimons.

Les élus de la majorité municipale vous souhaitent une belle année 2013 !

→ Les élus de la majorité municipale de Sceaux. contact@vivreasceaux.com

¹Tribune de La Voix des Scéens, Sceaux Mag, novembre 2012.

²Jugement rendu public le 14 décembre 2012 par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise : affaire Lovera, Masson, Martin-Cardi et Laguillaumie contre ville de Sceaux.

Groupe UMP 2013 : repos... électoral !

Des élections présidentielles aux législatives, l'année 2012 aura été marquée par d'intenses campagnes électorales : pas moins de 3 élections donc 6 tours en comptant la législative partielle de décembre dernier. Rajoutons l'élection interne de l'UMP, laquelle a *in fine* suscité bien des commentaires, interrogations et déceptions. Gâchis disent les uns, passage obligé disent les autres... Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour tourner la page. Encore faut-il que nos instances dirigeantes s'entendent afin d'assurer au mieux leurs rôles d'opposants face à la politique du gouvernement socialiste. Naviguer à vue mène en général à la catastrophe et nous devons nous préparer aux prochaines échéances. Concernant Sceaux, les clivages ont été peu nombreux parmi les adhérents UMP, même si chacun avait une préférence pour l'un ou l'autre candidat. Quoi de plus normal ?!

Faisons fi des remarques voire des moqueries de celles et ceux qui ne partagent pas nos valeurs et rassemblons-nous ! Il y a urgence car avec les élections municipales, l'année 2014 sera clé pour l'avenir de Sceaux. Aussi devons-nous sans attendre nous rassembler. Des sujets brûlants seront débattus et nous pouvons nous préparer à une campagne municipale très intense vu les enjeux. Nous comptons sur votre mobilisation et restons à votre disposition pour discuter du Sceaux à venir ! En attendant, **bonne année 2013 !**

→ **Christian Lancrenon** délégué UMP.
Francis Brunelle, Xavier Tamby, conseillers municipaux.
ump.sceaux@laposte.fr

Groupe : La Voix des Scéens Rythmes scolaires Prendre le temps de la réflexion et d'une vraie concertation

La mise en place du nouveau calendrier scolaire (**semaine de 4 jours et ½ au lieu de 4 jours**) a un impact significatif sur l'organisation des familles et des enseignants. Les temps périscolaires seront modifiés. Les Villes devront faire face à de nouveaux engagements et à des coûts supplémentaires liés aux activités culturelles, sociales et sportives.

Le maire veut être le premier à jouer les « bons élèves » et a annoncé dans son éditorial de Sceaux Magazine de décembre 2012 que l'organisation serait mise en place **dès la rentrée de septembre 2013.**

Or rien ne l'y oblige.

Le Président de la République a bien précisé le 20 novembre 2012 au Congrès des maires de France qu'ils auraient le choix de mettre en place ce nouveau calendrier scolaire, soit en 2013,

soit en 2014.

Les implications pédagogiques, organisationnelles, financières de ce changement sont multiples et les décisions à prendre concernent de nombreux acteurs, lesquels doivent en prendre la mesure. La ville devrait engager une réelle concertation sur un « **projet éducatif local** » avec les parents d'élèves, enseignants, directeurs d'écoles, associations culturelles et sportives, et démarrer **la nouvelle organisation à la rentrée 2014.**

IL EST URGENT DE PRENDRE SON TEMPS

VDS vous souhaite une très bonne année 2013

→ Pour « La Voix des Scéens » : **Jean-Jacques Campan, Marie Claudel, Claude Debon.**
Contact : lavoixdessceens@orange.fr
BP56 - 92330 Sceaux
www.lavoixdessceens.com

ÉTAT CIVIL

● Naissances

enregistrées du 16 novembre
au 15 décembre 2012

Amayali Loumagne Rivera - Clément Onillon Devred - Léa Lanier - Éloïse Guibert - Yohan Aldaz Telenchana - Nathanaël Tang - Simon Plantier - Éloïse Pallandre - Aya Hachemaoui - Romane Nieto - Maximus Bons.

● Mariage

enregistré du 16 novembre
au 15 décembre 2012

Thibault Woussen et Lynn Lopresti.



● Décès

enregistrés du 16 novembre
au 15 décembre 2012

Denise Pujol veuve Ancelle - Cécile Fournier veuve Baudier - Jean Mercier - Suzanne Tessier veuve Petiau - Michel Majoube - Raymond Rièra - Liliane Brisset veuve Gijon - Yvonne Rouhet veuve Bourdonneau - Micheline Lalanne veuve Farineau.



Pour contacter la mairie

Hôtel de ville

122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
sceauxinfomairie@sceaux.fr
www.sceaux.fr

Les services municipaux

sont ouverts du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Et le samedi matin de 9h à 12h : permanences des services Sceaux info mairie et Population et citoyenneté.

Vous souhaitez adresser une suggestion, une information ou une demande à la Ville ?

Quel que soit le domaine concerné et le destinataire de cette démarche, adressez de préférence un courrier sur papier à :

**Monsieur le maire, Hôtel de ville,
122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex**
Chaque courrier est enregistré et fait l'objet d'un suivi spécifique.

Soucieuse de la qualité du service rendu, la Ville veillera à ce qu'une réponse complète vous soit apportée dans les meilleurs délais.

sceauxinfomairie@sceaux.fr : la garantie d'une meilleure qualité de service

L'utilisation de cette adresse électronique unique garantira qualité et rapidité de réponse. Votre message fera l'objet d'un accusé de réception et sera traité dans les meilleurs délais. Si votre demande ou question requiert une étude plus approfondie qu'une simple demande d'information, elle sera transmise au service municipal compétent et au maire. La réponse vous sera fournie par courriel ou par courrier.

Vos élus

MAIRE DE SCEAUX

Philippe Laurent
reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux
Secrétariat : 01 41 13 33 06

ADJOINTS AU MAIRE

Chantal Brault
Famille, sport, jeunesse, citoyenneté, vie associative
Relations internationales
conseiller communautaire

Jean-Louis Oheix

Qualité du service public, concertation et médiation
Tradition félibréenne et méridionale
Questions linguistiques, francophonie

Sylvie Bléry-Touchet

Vie économique, commerce et artisanat

Jean-Philippe Allardi

Culture, patrimoine, esthétique urbaine
conseiller communautaire

Florence Presson

Vie scolaire et périscolaire

Bruno Philippe

Solidarité et santé, habitat, politique de la ville
conseiller communautaire délégué à la résorption de l'habitat indigne

Nicole Zuber

Environnement, lutte contre le réchauffement climatique

Hervé Audic

Circulation, voirie, patrimoine bâti communal
Économie numérique du territoire

Patrice Pattée

Urbanisme

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS DU MAIRE

Sabine Vasseur

État civil et élections

Thierry Legros

Sport

Liliane Sillon

Tourisme et promotion du territoire

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Isabelle Drancy
Catherine Lequeux
Jean-Pierre Lefèvre
Fabienne Eckerlein
Philippe Tastes
Monique Pourcelot
Catherine Arnould
Jean Carlioz conseiller communautaire

Hélène Enard
Jean-Pierre Riotton
Sakina Bohu-Alibay
Othmane Khaoua
Roselyne Holuigue-Lerouge conseillère communautaire

Jean-Michel Grandchamp

CONSEILLERS MUNICIPAUX N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

Christian Lancrenon
Marie Claudel
Jean-Jacques Campan
Francis Brunelle
Claude Debon
Xavier Tamby

DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, le 4^e lundi du mois, de 18h à 20h (sauf vacances scolaires). Renseignements : 01 40 63 67 72.

**Belle
année
à Sceaux !**

www.sceaux.fr

Meilleurs Vœux 2013